

**CONCOURS DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS DES ÉCOLES  
RAPPORT DU JURY – SESSION 2021  
ACADÉMIE DE DIJON**

# Concours de recrutement des professeurs d'école – Session 2021

## Épreuve d'admissibilité

### PREMIERE EPREUVE : FRANÇAIS

#### 1 - Données statistiques et résultats

667 travaux évalués

<b>Second concours interne privé</b>	<b>Concours externe public</b>
9 copies	522 copies
Note inférieure 6,63 /40	Note inférieure 00 /40
Note supérieure 23,25 /40	Note supérieure 35,38 /40
Moyenne 14,70 /40	Moyenne 19,43 /40
Candidats éliminés : 2	Candidats éliminés : 53
Moyenne partie I : 2,63 /11	Moyenne partie I : 5,93 /11
Moyenne partie II : 4,49 /11	Moyenne partie II : 4,86 /11
Moyenne partie III : 3,25 /13	Moyenne partie III : 5,67 /13
Langue : 2,25 /5	Langue : 3,01 /5
<b>Concours externe privé</b>	<b>Troisième concours public</b>
74 copies	62 copies
Note inférieure 03 /40	Note inférieure 02 /40
Note supérieure 33,25 /40	Note supérieure 35,50 /40
Moyenne 17,12 /40	Moyenne 15,81 /40
Candidats éliminés : 12	Candidats éliminés : 17
Moyenne partie I : 5,24 /11	Moyenne partie I : 4,81 /11
Moyenne partie II : 3,85 /11	Moyenne partie II : 4,38 /11
Moyenne partie III : 4,87 /13	Moyenne partie III : 3,83 /13
Langue : 3,17 /5	Langue : 2,87 /5

#### 2 - Analyse des résultats

Après un concours 2020 particulier, qui s'était traduit par des résultats historiquement bas, la présente session confirme cependant une fragilité globale des candidats, constatée depuis plusieurs années.

Quelques données saillantes :

- la moyenne n'est atteinte dans aucun des quatre concours ;
- 84 candidats, ayant obtenu une note inférieure ou égale à 10, sont éliminés, soit 16 % ;
- 28 copies seulement dépassent 30 sur 40, soit 5,4 % ;

- pour chacune des trois parties de l'épreuve, la moyenne n'est atteinte qu'une fois (partie I du concours externe public) : 5,93 / 11 ;
- les faibles résultats obtenus pour la partie II, « connaissance de la langue », pourtant très facile, sont très inquiétants ;
- seul le concours externe public, avec une moyenne de 19,43 sur 40, présente des résultats honorables.

### 3 - Caractéristiques du sujet et éléments de réponse

Le sujet apparaît très accessible dans l'ensemble, avec une partie « connaissance de la langue » très peu exigeante. Le tout était à la portée d'un-e candidat-e sérieusement préparé-e.

#### Partie I « Question relative aux textes proposés »

L'ensemble des quatre textes constitue bien un corpus, dont la cohésion, autour de la thématique de la solitude, est assurée par l'intertextualité explicite à l'œuvre au sein du texte 4 : Philippe Tesson y évoque la figure de Robison et explique quel rapport à la solitude entretient Rousseau. Cela facilite de fait la compréhension des textes de Rousseau (texte 1) et Tournier (texte 3).

Les textes éclairés et déjà mis en perspective, l'exercice de synthèse s'en trouvait facilité.

Le corpus cependant ne propose pas de texte résistant, ce qui réduit fortement l'intérêt de cette première partie. Dans l'esprit du concours, elle est censée évaluer les compétences de lecteur des candidats, ce qui suppose que, d'une manière ou d'une autre, soient sollicités des enjeux de lecture majeurs :

- capacité fine d'inférence et de compréhension de l'implicite ;
- maîtrise des univers référentiels ;
- maîtrise des esthétiques et des effets littéraires...

Or, les quatre textes construisent leur thèse de manière nettement explicite ; développent idées et exemples avec clarté, sans ambiguïté aucune.

L'exercice, à la portée d'un lycéen, s'en trouve donc réduit à mesurer chez le candidat des capacités de scripteur, et plus vraiment de lecteur, dont le travail consiste essentiellement à distribuer au sein d'un plan cohérent un matériau déjà constitué.

Même si les textes s'inscrivent dans des formes ou des genres littéraires différents (essai sous la forme de la « rêverie » ; nouvelle ; journal au sein d'une fiction ; essai sous la forme d'un journal de bord), la question posée par le sujet permet de les traiter comme de simples réservoirs d'informations sur la solitude.

Le plan proposé par le corrigé national témoigne de cette approche réduite : « I L'épreuve de la solitude / La solitude destructrice – II L'attrait de la solitude / Une solitude féconde. »

La maîtrise de l'exercice cette année ne laisse donc présager en rien de la capacité à comprendre ou à enseigner le fait littéraire.

Voici comment le corrigé national présente les quatre textes, avec clarté certes, mais sans enjeux littéraires :

« Le corpus est formé de quatre textes de prose du XVIII<sup>e</sup> siècle au XXI<sup>e</sup> siècle, deux essais (Rousseau et Tesson) et deux récits (une nouvelle de Maupassant et un roman de Tournier).

### **Texte 1**

#### ***Rousseau, Rêveries du promeneur solitaire (1782)***

Dans cette page, Rousseau se livre à une forme d'introspection et de réflexion sur la solitude présentée ici positivement : elle permet en effet de rentrer en soi-même, d'éprouver un sentiment de paix et de contentement, de se sentir pleinement exister. Elle ouvre la porte vers la méditation et la rêverie. Mais Rousseau analyse les conditions nécessaires à cette expérience heureuse de la solitude : elle n'est pas donnée à tous, car la plupart des hommes sont continuellement en proie à l'agitation et aux passions et ne peuvent goûter les charmes de la solitude. Il faut à la fois des conditions extérieures et des conditions intérieures : un environnement calme, mais non totalement figé ni mortellement silencieux, et une « imagination riante ». La solitude ne devient féconde et heureuse que si le « mouvement se fait en dedans de nous », par la rêverie.

### **Texte 2**

#### ***Maupassant, Solitude (1883)***

Cette nouvelle met en scène deux personnages, le narrateur, qui reste silencieux, et un vieil ami. Au cours d'une promenade nocturne sur les Champs-Élysées, cet ami se livre à une réflexion philosophique sur la solitude irréductible de l'être humain. L'homme est éternellement seul et tous ses efforts qui tendent à fuir la solitude sont vains. L'amour même est un leurre et ne peut rompre la solitude inhérente à la nature même de l'homme. Seuls les simples d'esprit n'en souffrent pas, et les poètes qui peuplent leur vie de rêves.

### **Texte 3**

#### ***Tournier, Vendredi ou les limbes du Pacifique (1967)***

La page est celle du journal que tient Robinson Crusoé sur son île Speranza. Il s'y livre à une analyse de sa situation, de son rapport à la solitude et aux effets de celle-ci sur lui. La solitude absolue dans laquelle il est plongé tend à le déshumaniser, à lui faire perdre peu à peu ce qui le fait homme, ses habitudes, ses rites, sa perception du monde, sa confiance en ses propres facultés, voire son langage. L'absence de tout interlocuteur, de toute forme d'interaction avec autrui le fait plonger dans des ténèbres affectives mais également intellectuelles et sensorielles.

### **Texte 4**

#### ***Tesson, Dans les Forêts de Sibérie (2011)***

Le texte est le récit d'une expérience réelle, d'une solitude choisie par l'auteur qui a vécu plusieurs mois en ermite dans une cabane en Sibérie. Il tient un journal dans lequel il analyse sa situation et son rapport à la solitude et au monde qui l'entoure. Ses réflexions s'inspirent également de lectures qu'il cite (Tournier, Rousseau) et de saints ou sages qui ont pratiqué l'érémisme (St François d'Assise, Bouddha). Tesson évoque la libération que constitue la solitude quand on n'est plus sous le regard des autres, mais aussi le danger de relâchement déshumanisant qu'elle constitue. Il évoque les difficultés ou les

souffrances qui tiennent moins pour lui à l'ennui qu'à l'impossibilité de partager la beauté de l'instant avec un être aimé. Enfin, il souligne la posture qu'adopte naturellement l'ermite. Dans l'âpreté de la solitude, le solitaire gagne à être bienveillant et attentif au monde qui l'entoure. Il développe ainsi bonté pour les animaux, mansuétude pour l'humanité et émerveillement devant la nature. »

## Partie II « Connaissance de la langue »

Rien, dans l'arrêté d'avril 2013 définissant l'épreuve, n'interdit des questions qui permettent de vérifier si le candidat peut penser et analyser le système de la langue (« le candidat peut avoir à répondre à des questions de façon argumentée »), au-delà de « questions portant sur des connaissances ponctuelles », possibles également mais d'un intérêt limité au regard de ce qu'exigent les programmes en vigueur aux cycles 1, 2 et 3 depuis 2016.

Ce sujet, comme les précédents hélas, privilégie pourtant les questions ponctuelles, dont certaines relèvent des attendus du cycle 4 voire du cycle 3 .

Le sujet pose des questions, souvent de simple repérage, que l'on pose aux élèves : il serait facile et très utile de concevoir des questions posées à de futur-e-s professeur-e-s en charge de l'enseignement de la langue ; leur demander, au moins, des classements raisonnés d'occurrences plutôt que l'étiquetage d'occurrences.

Au total, aucune compétence langagière utile à un futur professeur n'est véritablement mesurée dans cette Partie II : analyse réflexive, manipulation, approche systémique ou problématique de la langue.

Plus gravement, cette approche pauvre et obsolète de la langue, bien en deçà de ce qu'exigent les programmes en vigueur, autorisera les futurs enseignants à reproduire une pédagogie inefficace et dénoncée par l'ensemble de la communauté scientifique depuis des décennies : l'apprentissage stérile d'une taxonomie aux dépens de tout le reste : sens, manipulation, démarche heuristique, autonomie, production et création, plaisir...

Enfin, alors que l'on constate une maîtrise de plus en plus fragile de l'orthographe chez les candidats aux concours de recrutement de l'Éducation nationale, il serait stratégique d'interroger, intelligemment, leurs compétences dans ce domaine.

Cette année également, comme cela s'est déjà produit, les questions s'écartent à plusieurs reprises de la déontologie des concours en demandant aux candidats d'identifier plusieurs fois la même chose :

Q1 : deux pronoms personnels COI ;

Q2 : trois propositions subordonnées relatives épithètes ;

Q3 : trois imparfaits de l'indicatif à valeur durative.

Comme souvent hélas, on peut également déplorer un certain manque de rigueur dans cette partie :

Q1 : la notion de COS, proposée comme équivalent à COI, a disparu de la terminologie depuis des années ; il est inutile de la remettre en circulation

Q2 : alors que la question demande d'indiquer la nature et la fonction des subordonnées, les éléments de réponse fournis par le corrigé national sont incomplets. Les trois propositions subordonnées sont certes relatives mais adjectives (VS substantives) puisqu'elles fonctionnent comme des adjectifs épithètes

et sémantiquement déterminatives (ou restrictives) (VS explicatives (ou appositives)) puisqu'elles sont nécessaires à l'identification référentielle de leur antécédent (« infortuné » et « dédommagements »). Comment exiger du candidat une réponse pertinente, c'est à dire discriminante, là où le corrigé national ne la propose pas ?

Q3 : la colonne « valeur d'emploi » proposée, cf. ci-dessous, manque de précision et s'en tient aux valeurs que les élèves connaissent. Il n'est pas indigne, les candidats ayant suivi une longue formation universitaire, de proposer des éléments un peu plus précis, qu'ils soient exigés ou non : valeur perfective ou aspect non- sécant pour le passé simple / valeur imperfective ou aspect sécant pour l'imparfait.

La notion globale de « valeur » est elle-même vague. Les questions demandant l'analyse d'une forme verbale gagnent toujours à expliciter dans quel champ on interroge : morphologie ; valeur temporelle / aspectuelle / modale. La conscience et la connaissance de ces trois dernières notions sont nécessaires dans la pratique pédagogique.

Verbe	Mode	Temps	Valeur d'emploi
étais	Indicatif	Imparfait	Valeur durative, descriptive, présentation de
poursuivais	Indicatif	Imparfait	Valeur durative, descriptive, présentation de
s'est révélée	Indicatif	Passé composé	Action passée, achevée
avançai	Indicatif	Passé simple	Valeur ponctuelle, marquant une étape dans la narration, présentation d'une action de premier plan.
s'enfonçait	Indicatif	imparfait	Valeur durative

### Partie III « Analyse de supports d'enseignement »

Rappelons que cette partie, qui relève à la fois de la didactique et de la pédagogie, nécessite une posture critique, au sens étymologique et premier du terme : après examen et réflexion, on décide, de manière nuancée mais claire, de la pertinence de ce qui est proposé.

Un constat général concernant ce sujet : la connaissance du cycle 1, de ses attendus et de son organisation, est globalement trop superficielle.

Voici les éléments de réponse proposés par le corrigé national :

#### 1. Quel domaine et quelles compétences définis par le programme sont travaillés dans la séquence proposée (document 2) ?

Domaine : Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions.

Compétences travaillées :

**En réception** :

- Comprendre des textes écrits sans autre aide que le langage entendu.

- Communiquer avec les adultes et avec les autres enfants par le langage, en se faisant comprendre.

**En production :**

- Communiquer avec les adultes et avec les autres enfants par le langage, en se faisant comprendre.
- S'exprimer dans un langage syntaxiquement correct et précis. Reformuler pour se faire mieux comprendre.
- Pratiquer divers usages du langage oral : raconter.
- Dire de mémoire.
- Manifester sa curiosité par rapport à l'écrit. Pouvoir redire les mots d'une phrase écrite après sa lecture par l'adulte, les mots du titre connu d'un livre ou d'un texte.
- Participer verbalement à la production d'un écrit. Savoir qu'on n'écrit pas comme on parle.

**2. L'album choisi est un récit « en randonnée » (document 1). Quelle en est la caractéristique et quel est l'intérêt de son usage pédagogique ?**

Caractéristiques :

Le récit en randonnée se caractérise par la répétition du même événement présenté selon la même structure narrative et le retour d'une même formule.

À la suite d'un événement déséquilibrant, le héros engage une quête et interpelle successivement différents personnages. La chute fait le plus souvent fonction de bouquet final, de morale ou de pirouette, le déséquilibre initial trouvant alors sa résolution.

Intérêt pédagogique :

- Structuration et enrichissement du langage oral : le récit en randonnée apporte une régularité de la structure et une ritournelle répétitive des mots propre à structurer et enrichir le langage oral. La construction du récit met en valeur la nouveauté de certains mots.
- Stabilité du format, rassurant pour les jeunes lecteurs et auditeurs qui y prennent des repères.
- Appui à la compréhension : il facilite le repérage des personnages, des actions ainsi que la construction de la chronologie du récit, il permet aux auditeurs de s'approprier la structure répétitive et d'anticiper la suite de l'histoire.
- Mise en réseau avec d'autres récits en randonnée tels que C'est moi le plus fort, La grenouille à grande bouche, De la petite taupe qui voulait savoir qui lui avait fait sur la tête, Bon appétit, Monsieur lapin !, ... etc.
- Appui à la production d'écrit : utiliser cette structure permettra, par la modalité de la dictée à l'adulte, de produire un écrit personnel à la manière de en variant un ou des personnages de l'histoire, en inventant un épisode supplémentaire...

**3. Proposez une analyse critique des choix de l'enseignant dans ce qu'il nomme la « phase d'exercice » (séance 6, document 2).**

- L'expression « phase d'exercice » se réfère à l'une des quatre modalités d'apprentissage de l'école maternelle : « apprendre en s'exerçant ». La manipulation du squelette de la phrase relève bien d'une phase d'entraînement.

- À propos de la phase orale :
  - Le fait de laisser aux élèves le choix d'un animal est judicieux car cela favorise l'engagement de tous dans l'activité et l'appropriation d'un vocabulaire déjà travaillé.
  - L'activité provoque une prise de parole individuelle, ce qui suppose une organisation spécifique.

Dans ce scénario, on ignore les modalités d'accompagnement pédagogique qui ne sont pas précisées. Un travail d'écoute par le groupe est-il prévu ? Les interactions sont-elles envisagées dans le cadre d'une relation duelle élève-enseignant ? Cela doit être pensé en amont de la mise en œuvre et être explicité dans la fiche de préparation.

- À propos de la phase écrite :
  - L'entraînement à la production orale puis écrite d'une phrase interrogative sous une forme canonique de l'écrit, peu mobilisée à l'oral par des élèves de GS, est pertinent.
  - La prise de repères dans la chaîne orale pour produire une chaîne écrite est intéressante et favorise la compréhension du fonctionnement du principe alphabétique. Les cartes présentant le dessin de l'animal, accompagné du mot écrit, sont des variables de différenciation pédagogique. En fonction du groupe d'élèves ciblés, la quantité de cartes à leur disposition pourra varier.
  - La modalité « dictée à l'adulte » n'est en aucun cas réservée aux « élèves les plus en difficulté » ; elle figure dans le programme du cycle 1 comme une des « étapes » vers la production écrite, pour tous les élèves. En outre, la notion d'« élèves en difficulté » interroge pour la maternelle, où l'on évalue positivement les progrès de chaque enfant plus que sa distance à une norme scolaire.
  
- Les déplacements individuels des élèves dans la classe pour trouver des ressources existantes dans les affichages et outils didactiques favorisent leur autonomie dans la construction de leurs apprentissages.

#### **4. Quelles sont les conditions à mettre en place pour favoriser l'utilisation des outils de référence (document 3) par les élèves ?**

- Pour favoriser l'utilisation des outils de référence, il est nécessaire, lors de la démarche d'enseignement, de :
  - construire conjointement les outils avec les élèves. Souvent, cette construction intervient suite à la phase de recherche et de la mise en commun. Elle se fera essentiellement durant la phase d'institutionnalisation. Toutefois, les autres phases peuvent parfois s'y prêter comme dans la séance 4, où l'exercice d'association animal/habitat servira dans un deuxième temps à enrichir le répertoire lexical du classeur individuel de l'élève ;
  - tirer les illustrations des albums étudiés ou de la vie de classe ou de toute autre source qui facilite la reconnaissance des mots ;
  - apprendre aux élèves à utiliser les outils lors de travaux collectifs, régulièrement et fréquemment ;
  - les placer à un endroit spécifique connu et visible de tous ;
  - structurer, organiser les espaces d'affichage en délimitant des zones dédiées à la maîtrise de la langue (phonologie, trace écrite d'un album étudié, alphabet dans les trois écritures, ...) ;
  - faire repérer ces espaces et faciliter leur appropriation ;
  - les laisser à disposition dans la classe et permettre aux élèves de se déplacer pour s'en servir de manière autonome ;

- les faire manipuler par les élèves régulièrement en mettant en place différentes activités de catégorisation (syntaxe, champ sémantique, thème, féminin/masculin,...) et en les utilisant dans des situations de compréhension et de production ;
- créer des situations plus individualisées au cours desquelles l'enseignant pourra étayer l'utilisation de ces outils en faisant varier :
  - la quantité des supports ;
  - la présentation (dessins au recto ou au verso pour les élèves qui prennent davantage de repères dans l'écrit) ;
  - leur format en les transposant sous format numérique pour une utilisation avec un écran numérique interactif (possibilité d'entendre la forme sonore des mots écrits) ;
  - la difficulté de lecture des mots choisis.

#### Des remarques :

Q1 – Avec le recul, la pertinence de ce type de question, qui ouvre traditionnellement la partie III, interroge. Le fait de pouvoir citer de mémoire des extraits des programmes en vigueur témoigne certes d'un travail sérieux mais ne dit rien de la capacité d'un-e futur-e Professeur-e des Écoles à en faire des éléments structurants de ses préparations didactiques ou de ses scénarios pédagogiques.

La connaissance par cœur des programmes laisse de côté l'enjeu majeur de la compréhension de l'esprit des programmes.

On pourrait imaginer, lors du concours, que le candidat ait à sa disposition, au sein du sujet ou en annexe, certains extraits des programmes ; cela pourrait permettre de l'interroger sur sa compréhension des programmes ; et sans risque, même si l'on veut vérifier de pures connaissances, à la française : le candidat qui n'aurait pas fréquenté et appris les textes en vigueur aurait toutes les peines du monde, et c'est tant mieux, à en comprendre la philosophie et à en rendre compte le jour de l'épreuve.

Q3 – Il est intéressant de faire réfléchir un candidat à l'unité globale d'une séquence, si l'on veut fonder l'exercice sur sa réflexion didactique, ou à l'unité d'une séance mise en œuvre, si l'on veut fonder l'exercice sur sa réflexion pédagogique. Limiter l'analyse à un temps de la séance 6, déconnecté d'un ensemble, limite fortement l'intérêt de la question .

## 4 - Conseils aux candidats – les compétences à développer

Les éléments ci-après se fondent sur les propositions collégiales des correcteurs académiques.

Il est toujours étonnant de constater, au fil des sessions, que certaines fragilités demeurent chez les candidats, malgré les préconisations des rapports de jury successifs.

Ce tableau reprend l'essentiel des conseils ou des exigences propres au concours, qui relèvent du bon sens et sont formulés de manière très simple. Puissent-ils favoriser la réussite des candidats de la prochaine session.

<b>Écriture</b>	<p>L'écriture est acte de communication. Exiger une écriture lisible n'est donc pas secondaire.</p> <p>S'entraîner au fil de sa préparation à (re)trouver une lisibilité manuscrite est une priorité.</p>
<b>Maîtrise de la langue</b>	<p>Si le candidat sait qu'il ne maîtrise pas parfaitement la langue écrite, il doit également intégrer à sa préparation une (re)mise à niveau. Par ordre de priorité :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- maîtrise de la cohésion du propos (le sens)</li> <li>- maîtrise de l'orthographe syntaxique (les phénomènes d'accord)</li> <li>- maîtrise de l'orthographe lexicale</li> </ul> <p>Connaître les caractéristiques de l'orthographe de notre langue est indispensable ; on lira avec profit, par exemple, l'ouvrage de Nina Catach, L'Orthographe, PUF Que sais-je ?, n° 685</p>

<p><b>Partie I</b></p>	<p>Maîtriser la notion première de problématique, pour ne pas être condamné à reprendre la question posée par le sujet. Cette problématique traduisant un questionnement majeur, elle ne peut être élaborée qu'après une étude des textes du corpus.</p> <p>Ne pas s'en tenir à la connaissance des principes de la synthèse. S'entraîner à maîtriser peu à peu ces trois niveaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- savoir repérer la thèse d'un texte</li> <li>- savoir identifier les arguments (c'est-à-dire la rencontre entre un exemple (une réalité) et une idée (le point de vue sur cette réalité))</li> <li>- savoir comprendre les stratégies argumentatives (la manière dont le texte construit sa thèse ou sa vision du monde)</li> </ul> <p>Maîtriser les notions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- modalités de résistance des textes littéraires (souvent par distribution volontairement partielle des informations)</li> <li>- stratégie(s) interprétative(s)</li> <li>- explicite et implicite des textes</li> <li>- capacité d'inférence</li> <li>- maîtrise des univers référentiels</li> </ul> <p>Maîtriser la notion de plan pertinent. Un plan pertinent fait progresser la pensée. Un simple collage d'extraits des textes ne peut en tenir lieu. Puisqu'un plan progresse, aucun temps qui le compose ne peut être déplacé sans nuire au sens du propos.</p>
<p><b>Partie II</b></p>	<p>Maîtriser la notion de réponse pertinente. Une réponse pertinente est discriminante : elle offre un nombre suffisant d'informations pour caractériser ce qu'elle aborde (proposition subordonnée relative épithète... VS proposition subordonnée).</p> <p>Se choisir une référence scientifique accessible mais solide (pas un manuel scolaire ; encore moins un site internet choisi au hasard) – par exemple : La Grammaire du français, consultable et téléchargeable sur le site national Éduscol :</p> <p><a href="https://eduscol.education.fr/248/francais-cycles-2-et-3-etude-de-la-langue">https://eduscol.education.fr/248/francais-cycles-2-et-3-etude-de-la-langue</a></p> <p>Fréquenter régulièrement cet ouvrage, comme on lit une histoire, afin d'arriver au concours avec des connaissances supérieures à celles des élèves.</p>
<p><b>Partie III</b></p>	<p>Fréquenter régulièrement les programmes en vigueur ; mais pas dans l'objectif d'une simple mémorisation de l'essentiel des attendus et des compétences. Une démarche inductive est à privilégier dans cet apprentissage : partir de situations pédagogiques ou didactiques pour déterminer ce qu'elles mettent en jeu.</p> <p>Distinguer didactique : la conception des séquences et des séances, et pédagogie : la stratégie mise en œuvre pour favoriser les acquis des élèves.</p> <p>Développer son esprit critique : sa capacité à dégager, face à une proposition didactique ou pédagogique, éléments positifs et éléments amendables. Un professeur doit savoir penser son exercice quotidien, c'est-à-dire identifier ce qui va profiter à l'élève ou, au contraire, gêner ses acquis. Une simple description de ce qui est proposé ne relève pas de la pensée.</p>

« Pas un jour sans une ligne », écrivait Pline L'Ancien à propos de la peinture et de la maîtrise du trait qu'elle suppose.

Cela pourrait-être la devise d'un candidat au CRPE : travailler au quotidien, même de façon brève, la lisibilité de son écriture ; lire chaque jour quelques pages des programmes en vigueur (sans écarter le cycle 1) ou des ouvrages de référence indiqués ci-dessus ; lire chaque jour un texte littéraire (dans une anthologie de lycée par exemple) ; écrire chaque jour un paragraphe argumentatif sur un sujet de son choix...

Les possibilités sont multiples, et à inventer. Mais s'en tenir à une pratique quotidienne est un gage de réussite.

Puisque les cahiers d'écrivains ou de lecteurs aident à construire les compétences et le plaisir des élèves, les candidats sont invités à s'emparer de ces modalités, en appui à leur parcours de formation ou d'autoformation.

Ce qui est attendu demeure accessible mais suppose une familiarité véritable avec l'écriture, la pensée, la grammaire, la littérature.

## DEUXIEME ÉPREUVE : MATHÉMATIQUES

### I - Organisation de l'épreuve, déroulement et harmonisation des corrections

L'épreuve écrite s'est déroulée le mardi 13 avril 2021. Le barème et les éléments de correction académiques ont été élaborés lors de la commission d'entente, le lundi 26 avril 2021 puis présentés à l'ensemble des binômes de correcteurs de l'académie le mardi 27 avril 2021 dans le cadre d'un webinaire.

### II – Résultats et commentaires

#### 1. Pour l'ensemble de l'épreuve

##### a. Éléments statistiques

Les résultats globaux sont consignés dans le tableau ci-dessous.

Nombre de copies	664
Moyenne (sur 40)	24,44
Écart-type	7,30
Minimum	0,63
1 <sup>er</sup> quartile	19,63
Médiane	25,57
3 <sup>ème</sup> quartile	29,88
Maximum	39,00
Notes éliminatoires	28

La répartition des 664 copies est donnée dans le tableau ci-dessous.

Par intervalle	Nombre de copies	Pourcentage
0≤note<2	3	0,45%
2≤note<4	2	0,30%
4≤note<6	4	0,60%
6≤note<8	6	0,90%

8≤note<10	13	1,96%
10≤note<12	10	1,51%
12≤note<14	20	3,01%
14≤note<16	25	3,77%
16≤note<18	44	6,63%
18≤note<20	47	7,08%

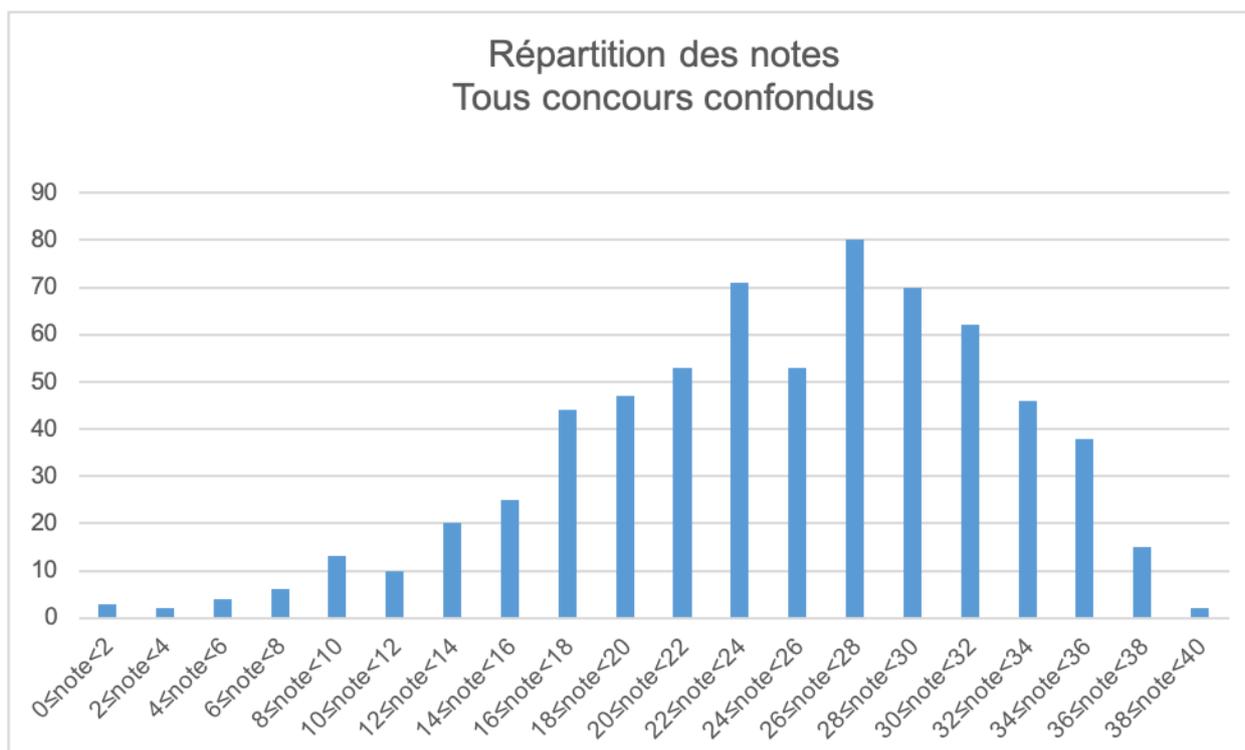
Par intervalle	Nombre de copies	Pourcentage
20≤note<22	53	7,98%
22≤note<24	71	10,69%
24≤note<26	53	7,98%
26≤note<28	80	12,05%
28≤note<30	70	10,54%

30≤note<32	62	9,34%
32≤note<34	46	6,93%
34≤note<36	38	5,72%
36≤note<38	15	2,26%
38≤note<40	2	0,30%
	664	100,00%

Cumul	Nombre de copies	Pourcentage
note<2	3	0,45%
note<4	5	0,75%
note<6	9	1,36%
note<8	15	2,26%
note<10	28	4,22%
note<12	38	5,72%
note<14	58	8,73%
note<16	83	12,50%
note<18	127	19,13%
note<20	174	26,20%

note<38	662	99,70%
note<40	664	100,00%

Cumul	Nombre de copies	Pourcentage
note<22	227	34,19%
note<24	298	44,88%
note<26	351	52,86%
note<28	431	64,91%
note<30	501	75,45%
note<32	563	84,79%
note<34	609	91,72%
note<36	647	97,44%



#### b. Commentaires

**Les résultats globaux sont d'une bonne qualité**, avec une moyenne de 24,44 et une médiane de 25,57 sur 40. Ces résultats sont supérieurs à ceux de 2020. Cela s'explique par une épreuve très accessible.

La **ventilation des notes est importante**, avec un écart-type élevé (7,30) et un écart interquartile légèrement supérieur à 10. Ainsi 25 % environ des notes sont inférieures ou égales à 19,63 sur 40, et 25 % d'entre elles sont supérieures ou égales à 29,88 sur 40 ; les 50 % restants sont situées dans une fourchette de notes de largeur 10,25 points. Par ailleurs, l'étendue de la série des notes est maximale, puisque les 664 notes s'échelonnent entre 0,63 et 39,00 : l'échelle de notation a été largement utilisée.

Comme en 2020, **le nombre de candidats éliminés (28) reste important**, même s'il diminue régulièrement depuis 3 ans, passant de 6,4% des candidats en 2018 à 4,2% cette année. Cela concerne des candidats ne montrant pas le niveau mathématique requis au collège, mais sans doute également mal préparés à la partie professionnelle de l'épreuve. La plupart d'entre eux ne traitent pas une grande partie des questions du sujet.

Il y a un **nombre important de très bons et d'excellents candidats** : 163 copies obtiennent une note supérieure ou égale à 30 sur 40, ce qui représente environ un quart des candidats (24,5 %). Il faut enfin féliciter les 2 candidats ayant obtenu une note comprise entre 38 et 40.

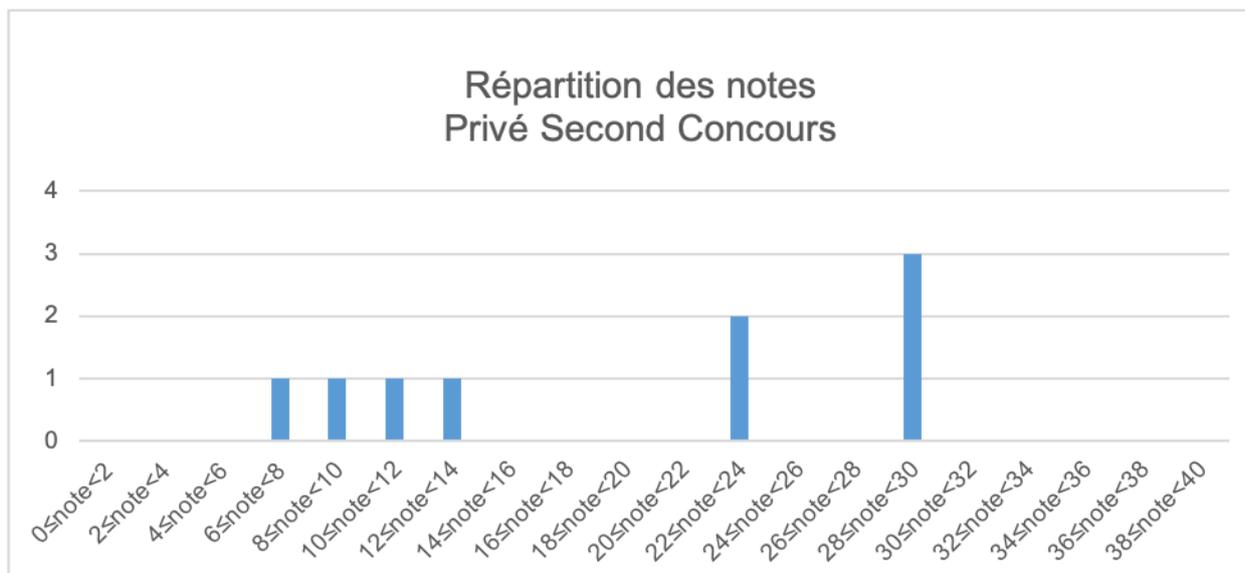
## 2. Résultats comparés des quatre concours

### a. Éléments statistiques

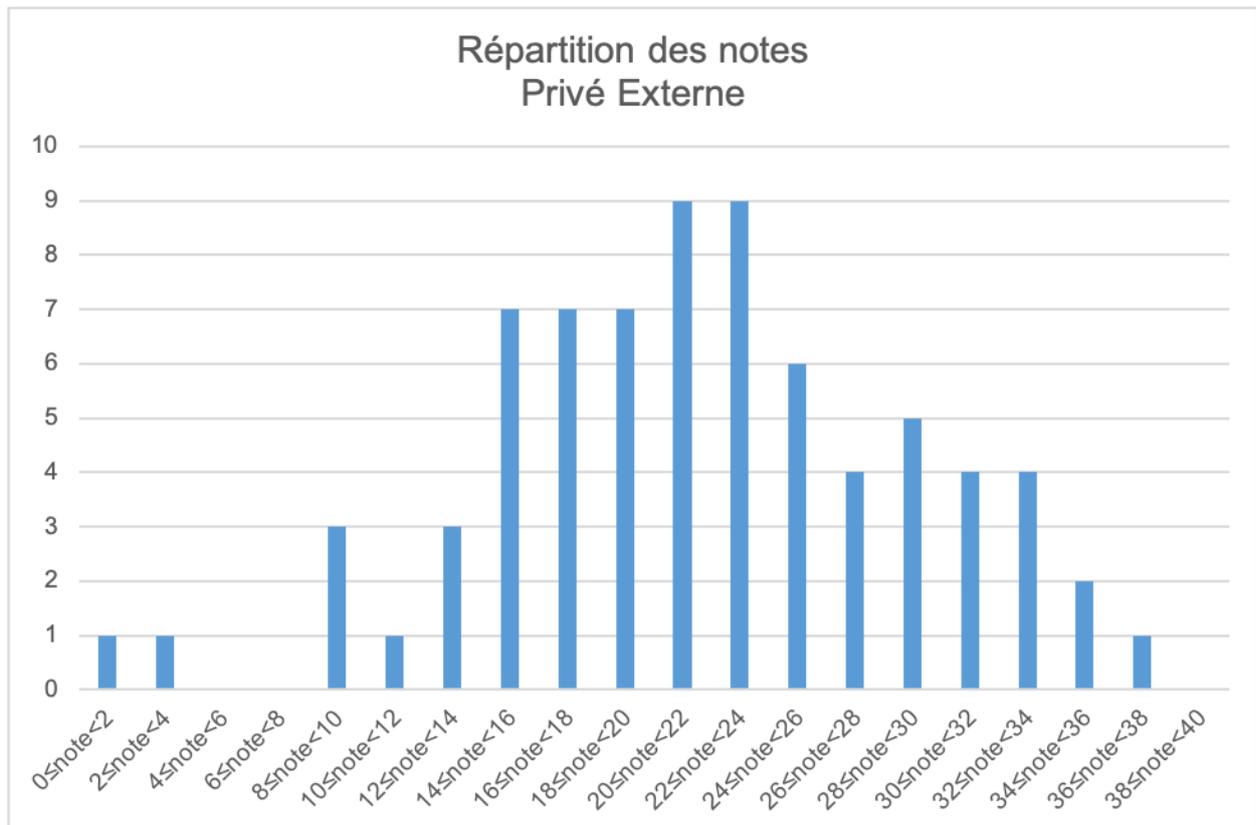
CONCOURS	Nombre de copies	Moyenne	Ecart -type	Min	Premier quartile	Médiane	Troisième quartile	Max	Nombre d'éliminés
Privé Second Concours	9	<b>19,36</b>	9,21	7,13	10,63	22,88	29,06	29,75	2
Privé Externe	74	<b>21,54</b>	7,48	0,63	16,50	21,63	26,88	36,63	5
Public 3 <sup>ème</sup> Concours	60	<b>23,24</b>	8,63	2,25	17,31	23,13	31,60	39,00	6
Public Externe	521	<b>25,08</b>	6,93	1,50	20,56	26,13	30,06	38,35	15

Les répartitions des notes des quatre concours, réparties par intervalles de deux points sont rassemblées ci-après.

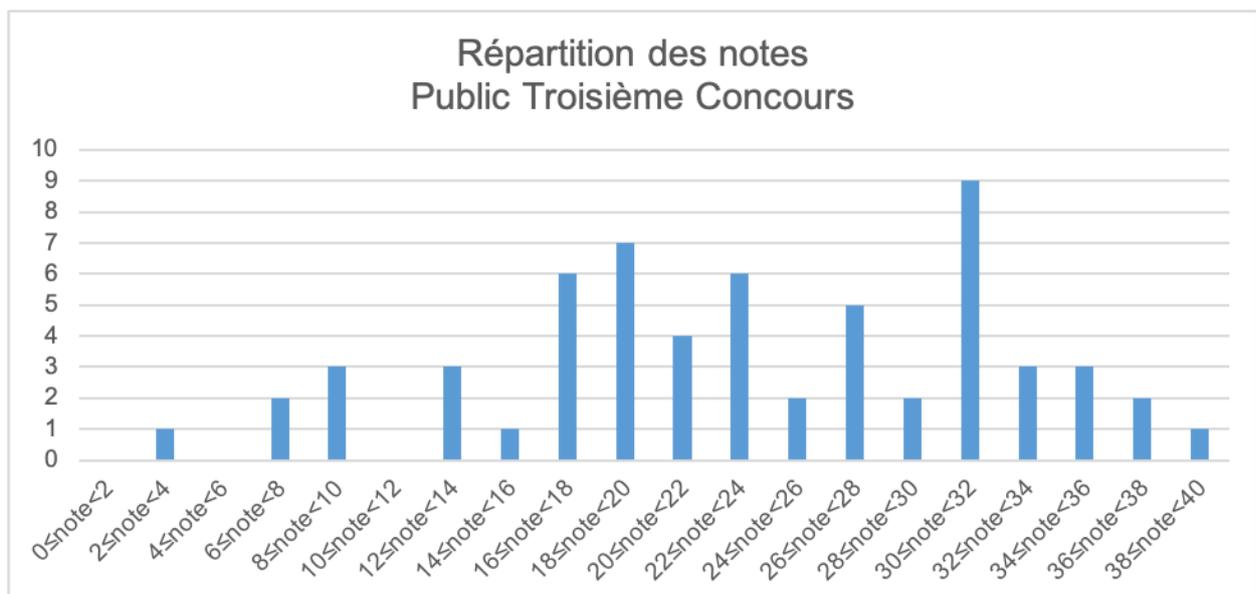
#### Privé Second Concours



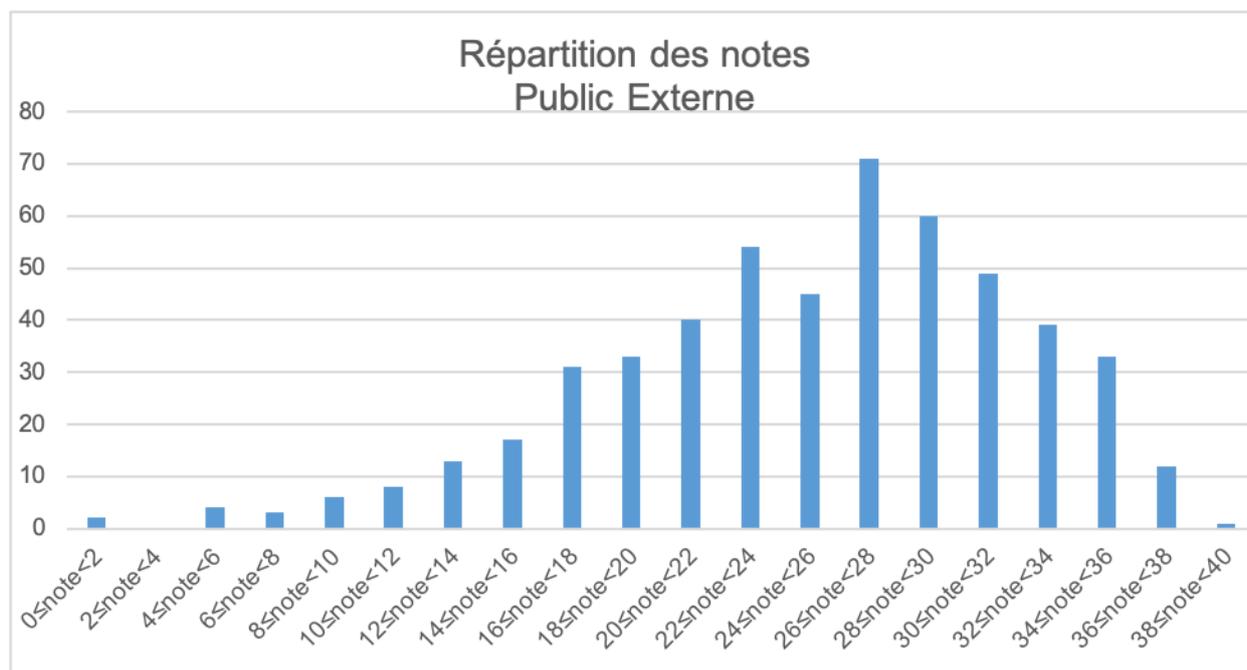
## Privé Externe



## Public Troisième Concours



## Public Externe



### b. Commentaires

Seule la répartition du concours externe de l'enseignement public est à peu près gaussienne. Celle du 3<sup>ème</sup> concours de l'enseignement public présente quatre pics modaux, correspondant sans doute à des populations différentes parmi les candidats à ce concours. Le deuxième concours interne de l'enseignement privé ne prête à aucun commentaire statistique, étant donné le faible effectif de candidats à ce concours.

Les candidats de concours externe de l'enseignement public réussissent mieux l'épreuve de mathématiques que les autres. La moyenne de leurs notes est meilleure, de 1,84 à 5,72 points de plus selon le concours. Il en est de même de la médiane, supérieure de 3 à 4,5 points, et du premier quartile. Cela s'explique par la population des candidats, majoritairement issus de l'université, sans doute aussi par la qualité de la formation à l'INSPE, suivie par un bon nombre des candidats à ce concours.

Le nombre de candidats éliminés conforte le constat précédent sur le concours externe de l'enseignement public. Le taux d'éliminés est particulièrement élevé dans le troisième concours de l'enseignement public.

### III – Commentaires et conseils aux futurs candidats

D'une manière générale, le sujet était très accessible, sans réelle difficulté si ce n'est le fait d'aborder de nombreuses notions.

Il est à noter toutefois, que les remarques générales sont les mêmes depuis plusieurs années sans qu'il n'y ait d'amélioration réelle sur ces points.

La qualité des écrits doit faire l'objet d'une attention particulière de la part du candidat, sous peine d'être pénalisé. Un futur professeur d'école doit en effet montrer une bonne maîtrise de la langue (orthographe, syntaxe, grammaire, vocabulaire), une bonne maîtrise du langage mathématique, mais doit également présenter des écrits lisibles sur sa copie. Certaines copies ont donc été pénalisées de ce fait (rédaction confuse, copie illisible, orthographe et syntaxe aléatoires, etc.).

Une rigueur certaine est également attendue dans le langage mathématique : on note en effet régulièrement une méconnaissance des notations avec parenthèses ou crochets (toutes les droites, tous les segments sont écrits comme des longueurs par exemple) ; De nombreux arrondis (au dixième, au centième) étaient également demandés tout au long du sujet, compétence qui n'est généralement pas maîtrisée par les candidats ; l'écriture des formules à étirer dans un tableur n'est également pas rigoureuse.

#### Partie I : Problème en trois parties A, B et C

Cette première partie est la mieux réussie par les candidats.

Dans cette première partie, la géométrie est dans l'ensemble bien traitée. Le fait de citer le théorème de Thalès, ou celui de Pythagore, est régulier, toutefois, la maîtrise de leur application reste fragile, ainsi que la justification des conditions d'application de ces théorèmes.

La rigueur est en géométrie également, un élément important d'appréciation. On attend en effet, qu'un candidat cite un théorème utilisé, qu'il respecte les notations en vigueur, qu'il structure sa pensée dans le déroulement d'un calcul ou dans celui d'une démonstration.

La résolution de l'équation a été majoritairement échouée ou non réalisée. Les candidats ont rencontré des difficultés dans la mise en équation, dans la factorisation, dans le calcul littéral d'une manière générale ainsi que dans l'interprétation des résultats.

Partie II : La deuxième partie, composée de 4 exercices indépendants semble plus difficile, sans doute parce qu'elle aborde plusieurs notions différentes.

#### Exercice 2 : pourcentages et statistiques

Dans l'exercice 2, comme nous l'avons indiqué l'année dernière, les candidats ont eu des difficultés à interpréter les données concernant la médiane et les résultats sont ainsi mal justifiés. La pondération de la moyenne a été majoritairement échouée ou non traitée, pour la détermination du salaire moyen sur les deux sites de l'entreprise. Les candidats ont en effet souvent fait la moyenne des moyennes sans prendre en compte la nécessaire pondération.

### **Exercice 3 : programmation avec le logiciel Scratch**

Depuis plusieurs années, un exercice est régulièrement proposé sur l'algorithmique récemment introduite au cycle 4 comme une nouvelle partie des programmes. Les futurs candidats peuvent s'entraîner à cette notion sur des logiciels d'algorithmique de base, tels que *Scratch*, ou des exercices en ligne (*Blockly Games, studio.org*).

On note cette année, des progrès importants des candidats qui sont d'une manière générale plutôt bien préparés à cet exercice.

En revanche, les transformations géométriques ne sont pas maîtrisées précisément (pour la rotation, prise en compte de l'origine, de l'angle et du sens de rotation). Les transformations géométriques (symétries, rotations, translations, homothéties), en liaison avec les propriétés géométriques associées ainsi qu'avec les frises, pavages, rosaces, sont donc à approfondir par les futurs candidats, conseil que nous avons déjà énoncé l'an dernier dans ces termes.

### **Exercice 4 : probabilités**

Les notions de probabilités, introduites au début du cycle 4, sont mal maîtrisées d'une manière générale par les candidats qui semblent déstabilisés par cette notion. L'exercice, classique, de probabilités avec des faces de dés, quand il est réussi très souvent réalisé par un arbre de dénombrement ou un tableau. La justification de l'indépendance des lancers (4 lancers successifs avec une même pièce) est la plupart du temps absente.

## **Partie III : partie didactique**

La troisième partie, comprend trois situations classiques : les notions abordées le calcul en ligne, la proportionnalité et la comparaison des nombres décimaux.

En ce qui concerne cette partie didactique, il est attendu une analyse précise des erreurs des élèves et des procédures utilisées sans verbiage qui doit donc éviter le flou et la paraphrase.

### **Situation 1 : analyse de procédures de calcul en ligne en CE1.**

Les procédures sont souvent décrites (parfois par un verbiage confus utilisant un vocabulaire mathématique approximatif) mais pas analysées précisément. Très peu de candidats citent la numération de position.

### **Situation 2 : la proportionnalité.**

Les propriétés de linéarité sont souvent citées, mais leur maîtrise reste encore fragile pour une majorité de candidats. On constate une méconnaissance des attendus du Premier degré sur la proportionnalité (le coefficient ainsi que le tableau de proportionnalité ne sont pas attendus, en revanche, l'utilisation des propriétés multiplicatives et additives de la linéarité le sont).

La question la moins bien traitée est celle de la trace écrite d'institutionnalisation. Cette question est massivement échouée, les candidats ayant une mauvaise représentation de ce que peut être une trace écrite collective élaborée avec les élèves. Il est à noter que cette question était sans doute la plus difficile, mais est un enjeu essentiel dans l'enseignement des mathématiques. La mise en œuvre de véritables séances de mathématiques, avec des phases d'institutionnalisation efficaces, a

en effet été pointée comme étant prioritaire par le rapport Villani Torossian, ainsi que par les documents d'accompagnement des programmes disponibles sur Eduscol.

### **Situation 3 : Comparaison des nombres décimaux**

La didactique des nombres décimaux est mal maîtrisée. La partie entière est peu citée. Les difficultés et erreurs des élèves sont souvent mal analysées et/ou justifiées. Ainsi le fait que les élèves transfèrent des procédures utilisées avec les nombres entiers n'est pas majoritairement identifié.

En ce qui concerne cette troisième partie, les situations étaient classiques et au cœur des enjeux de l'enseignement des mathématiques. Une terminologie précise était donc attendue. Il est conseillé aux futurs candidats d'approfondir les erreurs typiques des élèves pour comprendre les obstacles à l'apprentissage et ce, dans les différents champs prioritaires de l'enseignement des mathématiques (résolution de problèmes, fractions et décimaux, calcul mental/en ligne, construction du nombre, proportionnalité, etc.).

*Rapport rédigé par William EXERTIER, IA-IPR de mathématiques, Élisabeth OUDON, IEN-1<sup>er</sup> degré.*

## Concours de recrutement des professeurs d'école – Session 2021

### Épreuve d'admission

#### Références : Journal officiel

*JORF n°0099 du 27 avril 2013*

*ARRETE*

*Arrêté du 19 avril 2013 fixant les modalités d'organisation du concours externe, du concours externe spécial, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles*

*NOR : MENH1310119A*

La nature et le déroulement des épreuves d'admission étaient définis cette année encore par l'arrêté du 19 avril 2013 cité plus haut, auquel les candidats doivent se reporter.

Les candidats ont montré lors des épreuves des niveaux très hétérogènes même si en cette session 2021, ce niveau montrait malgré tout une hétérogénéité moins grande que lors des précédentes sessions. Certains présentaient des connaissances solides et une réflexion déjà bien installée, d'autres en revanche ont montré des connaissances superficielles (voire inexistantes) et une préparation tout à fait insuffisante, nous ne pouvons que le regretter. On attend des candidats qu'ils fassent preuve d'un minimum de culture générale (surtout dans le domaine proposé) pour ce qui est, au moins, de celles qui permettent d'enseigner les programmes.

Ce rapport de jury, outre les éléments chiffrés qu'il présente, s'attache à faire le point essentiellement sur des conseils qui pourront servir aux candidats du nouveau concours 2022, malgré les changements opérés par cette nouvelle version.

*Voir : Arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation du concours externe, des concours externes spéciaux, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles.*

-----

## I - ÉLÉMENTS STATISTIQUES 2021

**Nombre de candidats : 463**

**Nombre de candidats présents et ayant passé les épreuves : 451 (12 candidats n'ont pas renvoyé leur dossier ou ne se sont pas présentés à l'une ou l'autre des deux épreuves).**

**Moyenne générale épreuve 1 et 2 cumulées :**

Moyenne des épreuves / 160 : **96,36**

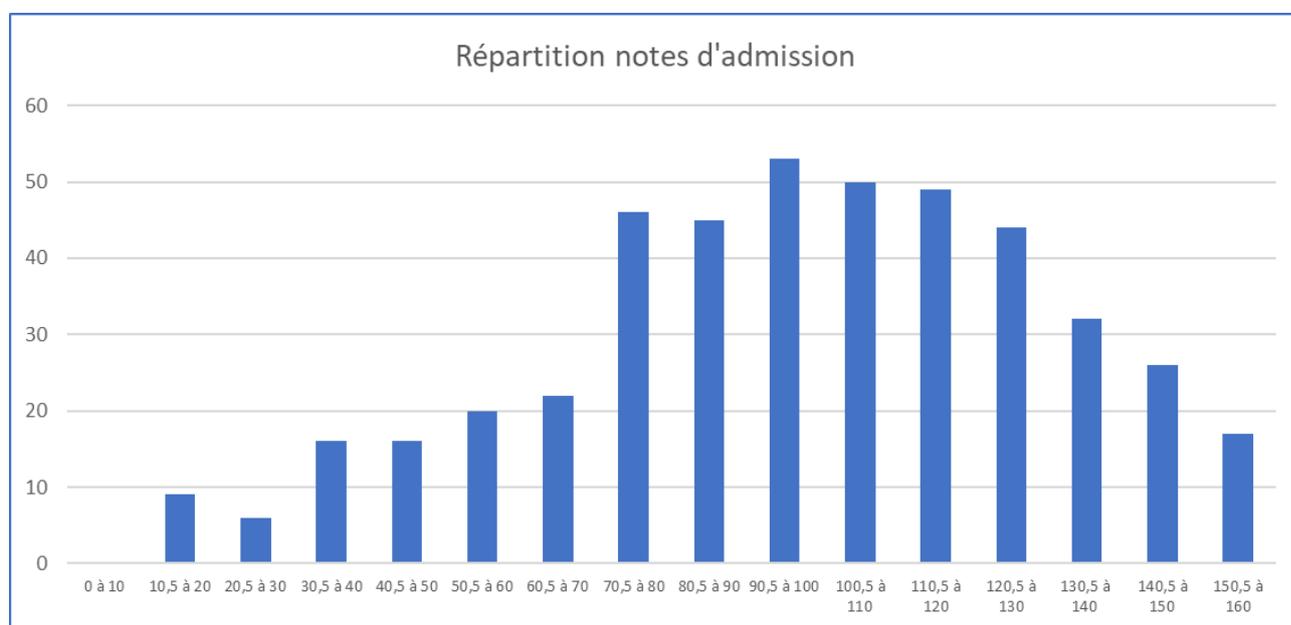
1<sup>er</sup> quartile : **75**

Médiane : **99**

3<sup>ème</sup> quartile : **121,5**

**Répartition des notes**

0 à 10	10,5 à 20	20,5 à 30	30,5 à 40	40,5 à 50	50,5 à 60	60,5 à 70	70,5 à 80
0	9	6	16	16	20	22	46
0,00%	2,00%	1,33%	3,55%	3,55%	4,43%	4,88%	10,20%
80,5 à 90	90,5 à 100	100,5 à 110	110,5 à 120	120,5 à 130	130,5 à 140	140,5 à 150	150,5 à 160
45	53	50	49	44	32	26	17
9,98%	11,75%	11,09%	10,86%	9,76%	7,10%	5,76%	3,77%



**1 candidat a obtenu 11 points / 160**

6 candidats ont obtenu le maximum de **160** points.

## **II - EPREUVE 1 : Présentation d'une mise en situation professionnelle dans un domaine au choix du candidat.**

### **1 : Nature de l'épreuve**

*Cette épreuve vise à évaluer les compétences scientifiques, didactiques et pédagogiques du candidat dans un domaine d'enseignement relevant des missions ou des programmes de l'école élémentaire ou de l'école maternelle, choisi au moment de l'inscription au concours parmi les domaines suivants : sciences et technologie, histoire, géographie, histoire des arts, arts visuels, éducation musicale, enseignement moral et civique, langues vivantes.*

*Le candidat remet préalablement au jury un dossier de dix pages au plus, portant sur le sujet qu'il a choisi. Ce dossier pourra être conçu à l'aide des différentes possibilités offertes par les technologies de l'information et de la communication usuelles, y compris audiovisuelles (format « Compact Disc »). Il est adressé au président du jury sous format papier accompagné le cas échéant d'un support numérique « Compact Disc », dans un délai et selon des modalités fixées par le jury. Ce dossier se compose de deux ensembles :*

- une synthèse des fondements scientifiques relatifs au sujet retenu,*
- la description d'une séquence pédagogique, relative au sujet choisi, accompagnée des documents se rapportant à cette dernière.*

*L'épreuve comporte :*

- la présentation du dossier par le candidat (vingt minutes)*
- un entretien avec le jury portant, d'une part, sur les aspects scientifiques, pédagogiques et didactiques du dossier et de sa présentation, et, d'autre part, sur un élargissement et/ou un approfondissement dans le domaine considéré (quarante minutes), pouvant notamment porter sur sa connaissance réfléchie des différentes théories du développement de l'enfant. L'épreuve est notée sur 60 points : 20 points pour la présentation du dossier par le candidat, 40 points pour l'entretien avec le jury.*

Durée de l'épreuve : une heure.

### **2 : présentation des résultats**

Moyenne totale de l'épreuve : **36,62/60**

Premier quartile : **24**

Médiane : **38**

Troisième quartile : **50**

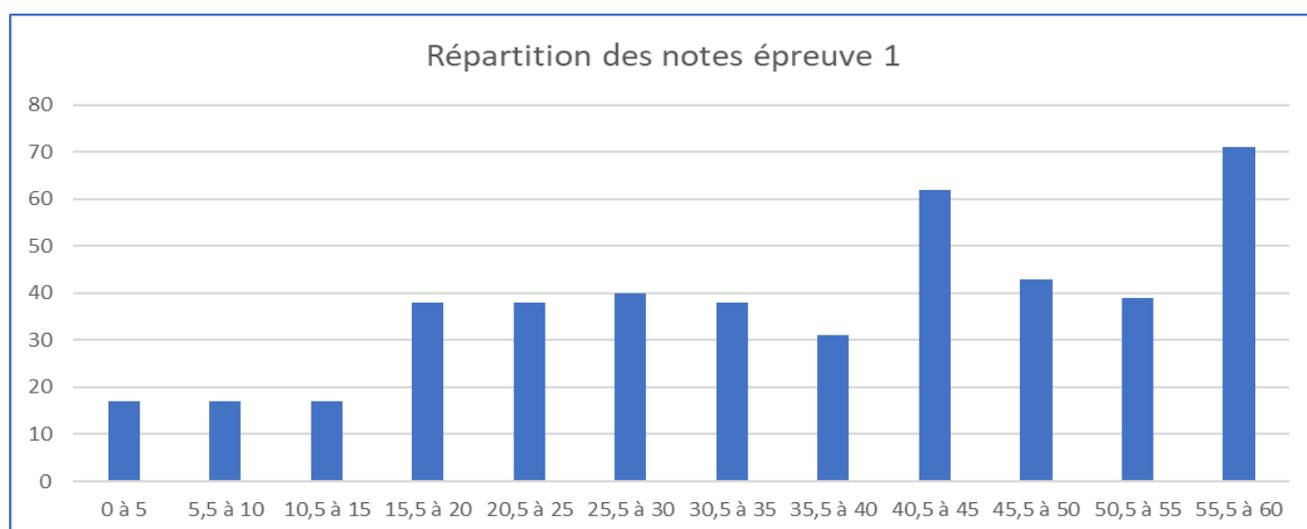
Note la plus basse : **0,4/60**

Note la plus haute : **60/60**

44 candidats ont obtenu la note maximale de 60.

**Répartition des notes :**

	0 à 5	5,5 à 10	10,5 à 15	15,5 à 20	20,5 à 25	25,5 à 30
	17	17	17	38	38	40
%	3,77%	3,77%	3,77%	8,43%	8,43%	8,87%
	30,5 à 35	35,5 à 40	40,5 à 45	45,5 à 50	50,5 à 55	55,5 à 60
	38	31	62	43	39	71
%	8,43%	6,87%	13,75%	9,53%	8,65%	15,74%



Notes obtenues aux deux parties de l'épreuve :

	EXPOSE	ENTRETIEN
<b>Note la plus haute</b>	20	40
<b>Note la plus basse</b>	0,2	0,2
<b>Moyenne</b>	12,83	23,83

Durée moyenne de l'exposé : **18,77 minutes**

Exposé le plus court : **7 minutes**

**Nombre de candidats par domaine :**

DOMAINES	Nb Candidats
Arts visuels - Histoire des arts	36
Education musicale	38
Enseignement moral et civique	82
Géographie	39
Histoire	73
Langues vivantes étrangères-Allemand	2
Langues vivantes étrangères-Anglais	35
Langues vivantes étrangères-Espagnol	4
Sciences et Technologie	142
	<b>451</b>

La proportion des dossiers présentés par domaine reste globalement stable. On constate cependant une diminution du nombre de dossiers en sciences cette année, diminution qui est compensée par une augmentation du nombre de dossiers portant sur l'enseignement moral et civique.

**Cycles concernés par les dossiers des candidats présents :**

DOMAINES	C1	C2	C3	TOTAL
Arts visuels - Histoire des arts	3	14	19	36
Education musicale	2	13	23	38
Enseignement moral et civique	9	29	43	81
Géographie	4	11	24	39
Histoire	4	18	51	73
Langues vivantes étrangères-Allemand	0	1	1	2
Langues vivantes étrangères-Anglais	0	15	20	35
Langues vivantes étrangères-Espagnol	0	0	4	4
Sciences et Technologie	30	51	62	143
	<b>52</b>	<b>152</b>	<b>247</b>	<b>451</b>
	<b>11,53%</b>	<b>33,70%</b>	<b>54,77%</b>	<b>100,00%</b>

On observe en revanche aucune évolution quant à la répartition des dossiers en fonction des cycles. La maternelle reste toujours insuffisamment abordée au plus grand regret de l'ensemble des membres des commissions.

Pourtant, l'analyse des moyennes, cette année encore, même si elle montre une maîtrise des contenus un peu moindre lors de l'entretien, ne montre pas globalement de très nette différence entre résultats des candidats, ce qui pourrait laisser penser que l'approche du cycle 1 lors du concours serait pénalisante.

### Résultats par domaines :

DOMAINES	Note basse	+	Note haute	+	MOYENNE
Arts visuels - Histoire des arts	12		60		<b>36,80</b>
Education musicale	2		60		<b>35,50</b>
Enseignement moral et civique	0,4		60		<b>36,90</b>
Géographie	1		60		<b>35,53</b>
Histoire	4		60		<b>38,81</b>
Langues vivantes étrangères-Allemand	41		51,5		<b>46,25 *</b>
Langues vivantes étrangères-Anglais	2		60		<b>34,39</b>
Langues vivantes étrangères-Espagnol	22		53		<b>38,00</b>
Sciences et Technologie	1		60		<b>36,96</b>

*\*Notons que la commission d'allemand a reçu trop peu de candidats pour que la note moyenne soit significative.*

#### • **Domaine spécifique des langues vivantes étrangères**

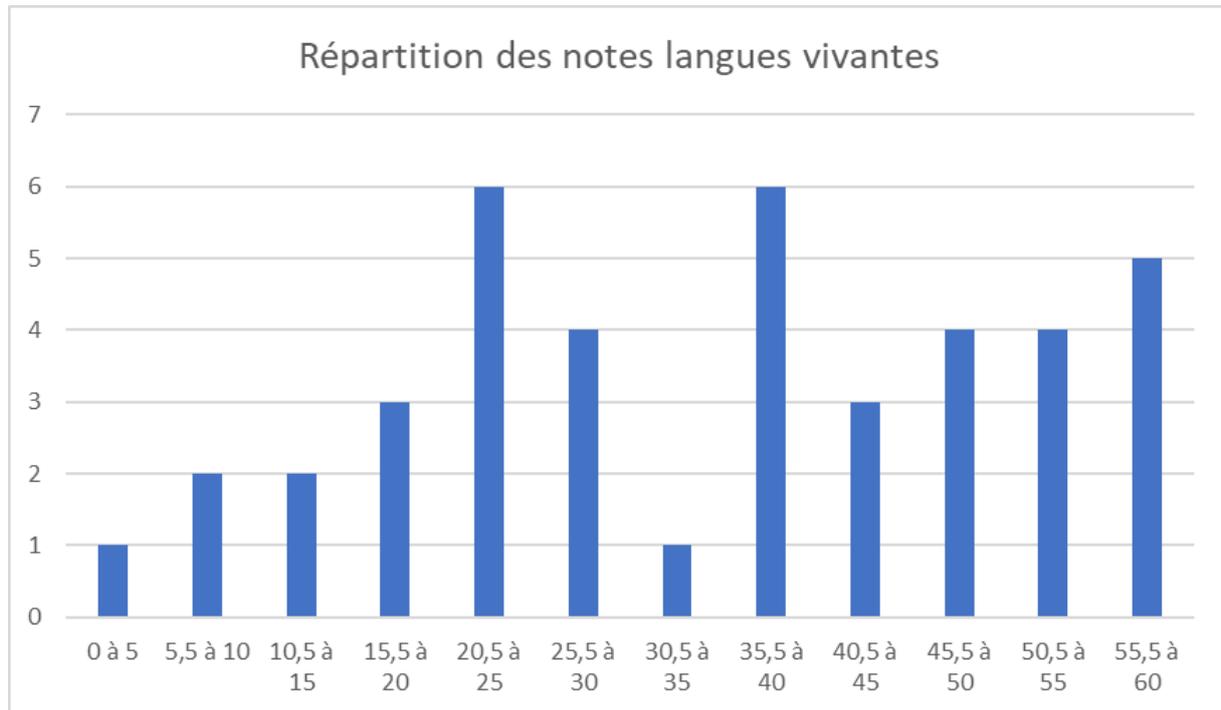
Les langues vivantes étrangères seront proposées dans le concours 2022, au titre d'une option facultative. Ce rapport de jury ne s'intéressera donc cette année qu'à ce domaine afin de permettre aux candidats qui présentent cette option de tirer le meilleur parti de l'expérience acquise cette année.

Seuls l'anglais, l'allemand et l'espagnol ont été choisis. L'italien reste cependant l'un des choix possibles, même s'il n'a pas été retenu par les candidats admissibles cette année.

Moyenne totale de l'épreuve : **35,32/60** - (Exposé : **11,29/20** Entretien : **24,02/40**)

Note la plus basse : **2/60**

Note la plus haute : **60/60**



Quelle que soit la langue vivante adoptée, une polarisation importante des candidats a été observée avec une différence très nette entre les candidats :

- ceux qui avaient une maîtrise correcte à bonne de la langue, avaient une connaissance globale du cadre institutionnel, et avaient réfléchi aux éléments didactiques et pédagogiques de la séquence présentée ;
- d'autres pour qui la plupart de ces éléments faisaient défaut : incapacité à s'exprimer en anglais correctement, loin du niveau B1 du CECRL ; méconnaissance du cadre institutionnel et des éléments généraux des programmes, objectifs très pauvres et éléments didactiques / pédagogiques lacunaires dans la séquence présentée (séquence entièrement consacrée à la météo..., place très réduite de l'interaction orale, réflexion très limitée sur l'usage d'outils numériques...), absence fréquente d'apports culturels, voire impréparation totale.

Cette polarisation apparaît dans l'observation de deux groupes distincts dans la répartition des notes des candidats.

**Il semble donc important de rappeler aux futurs candidats que cette épreuve est d'abord une épreuve de langue, et que le niveau B1 exigé à minima doit être atteint si l'on souhaite favorablement tirer profit de cette option l'an prochain.**

### III - EPREUVE 2 : ENTRETIEN A PARTIR D'UN DOSSIER

#### PREMIERE PARTIE : EPREUVE D'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

##### 1 : Nature de l'épreuve

*Le jury propose au candidat un **sujet relatif à une activité physique, sportive et artistique (APSA)** praticable à l'école élémentaire ou au domaine des activités physiques et expériences corporelles réalisables à l'école maternelle. Le sujet se rapporte soit à la progression au sein d'un cycle d'activités portant sur l'APSA ou la pratique physique et corporelle considérée, soit à une situation d'apprentissage adossée au développement d'une compétence motrice relative à cette même APSA ou pratique physique et corporelle.*

*Le **candidat expose ses réponses (dix minutes) et s'entretient avec le jury (vingt minutes).***

Il s'agit :

- d'évaluer les compétences du candidat pour l'enseignement de l'éducation physique et sportive ainsi que sa connaissance de la place de cet enseignement dans l'éducation à la santé à l'école primaire.
- d'apprécier un premier niveau de maîtrise des procédés didactiques courants mis en œuvre dans un contexte professionnel.
- d'évaluer la capacité du candidat à s'exprimer avec clarté et précision
- d'évaluer la capacité du candidat à prendre appui sur ses pratiques personnelles ou d'encadrement pour l'enseignement de l'EPS à l'école.

Même si l'évaluation de la prestation du candidat lors de la deuxième épreuve d'admission ne s'exprime que par une seule note sur 100, il faut rappeler que celle-ci résulte de la somme des deux notes attribuées aux deux parties de l'épreuve.

- **40 points sont attribués à la première partie (EPS),**
- **60 points sont attribués à la seconde partie (Système éducatif).**

L'organisation de l'exposé doit permettre ainsi de traiter des points suivants (premier niveau de maîtrise des procédés didactiques courants) : activité située dans le champ d'apprentissage, présentation des objectifs, contenus, démarches, obstacles possibles, modalités de différenciation, procédures d'évaluation (critères de réussite), présentation des raisons qui ont présidé aux choix

pédagogiques retenus, pertinence de l'argumentation ; place de l'EPS dans l'éducation à la santé, prise en compte de la sécurité.

Le candidat doit également faire preuve d'une expression orale adaptée (correction, clarté, justesse). Tout comme pour l'entretien qui suit, le candidat doit être capable d'adopter une attitude respectueuse des codes de communication, conforme à la posture d'un éventuel futur enseignant (posture physique, tenue vestimentaire, gestuelle, regard, maîtrise des émotions, écoute, ...).

## 2 : Présentation des résultats

### • Répartition des notes

Moyenne générale EPS = **22,97**

Médiane = **23,72**

Une augmentation de 0,7 points est notée par rapport au concours de 2019.

**Les notes s'échelonnent de 2 à 40.** La note **2** a été attribuée **7** fois, la note **40** a été attribuée **30** fois.

Notes	0 à 4	5 à 9	10 à 14	15 à 19	20 à 24	25 à 29	30 à 34	35 à 40
candidats	21	35	48	62	73	74	70	68

### • Activités proposées :

Les candidats peuvent être interrogés sur les quatre grands champs d'apprentissages présents dans les programmes. Les sujets portent cependant sur les activités majoritairement pratiquées dans les écoles. Les activités retenues comme support des sujets proposés aux candidats sont parmi celles publiées à l'arrêté du 13 mai 2015. Pour le concours 2021, l'académie de Dijon a retenu les quatre activités suivantes : activités athlétiques, activités aquatiques, jeux et sports collectifs, danse.

Ainsi, 17 sujets EPS ont été proposés, répartis dans les quatre domaines et dans les différents niveaux d'enseignement à l'école maternelle et élémentaire.

#### Répartition des notes obtenues sur 40 (exposé + entretien)

APSA	Natation	Activités athlétiques	danse	Jeux traditionnels et jeux collectifs
Notes	23,26	21,91	25,13	22,94

Les notes obtenues dans les différentes activités sont relativement proches.

Globalement, ce sont les activités athlétiques qui sont les moins bien réussies cette année comme en 2019.

On peut observer que les notes ont progressé dans 3 APSA sur 4 cette année au regard de 2019.

- Activités athlétiques : **+ 1,4 point**
- Natation : **+ 0,9 point**
- Danse : **+ 2,6 pts**
- Jeux traditionnels et collectifs : **- 1,1 point**

Le jury remarque de nouveau cette année un bon niveau de préparation des candidats.

- Les textes officiels qui organisent l'éducation physique sont connus et les propositions de réponses aux sujets concernant chacun des niveaux d'enseignement sont étayées. Il n'est pas attendu une connaissance exhaustive des textes officiels mais il est conseillé de lire et d'analyser le socle commun de connaissances, de compétences et de culture ainsi que l'ensemble des programmes ; de s'interroger sur les enjeux éducatifs des objectifs du domaine « Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique » à l'école maternelle, des compétences générales travaillées pour les cycles 2 et 3. Le recours aux documents ressources des programmes, disponibles sur Eduscol, peut se révéler utile pour se préparer au concours.
- Les candidats répondent de manière mieux argumentée sur la place de l'EPS dans l'éducation à la santé. Certains candidats connaissent la définition donnée par l'Organisation mondiale de la santé. Par contre, pour un nombre plus important d'entre eux, la contribution de l'éducation physique et sportive à l'éducation à la santé se résume aux bonnes habitudes de pratique physique.
- Les bons candidats analysent les différentes composantes de la santé pour les contextualiser et les rendre opérationnelles dans leurs propositions pédagogiques. Si ce point n'est pas traité spontanément par le candidat, le jury aborde cette thématique au cours du questionnement.

#### • La préparation

Elle s'effectue dans le cadre des 3 heures consacrées aux deux parties de la deuxième épreuve orale (EPS et système éducatif). Les sujets proposés sont libellés de façon identique. Ils indiquent l'activité physique, sportive ou artistique support de l'enseignement, le niveau de cycle et de classe. Les candidats disposent de la situation à traiter, accompagnée d'éléments utiles (règles de jeu par exemple, mais pas des programmes). Le sujet expose une situation de classe à partir duquel le candidat est amené à construire ses réponses (proposition de situation, progression). Le candidat est amené à traiter des éléments constituant la séquence : objectifs, contenus, démarches et procédure d'évaluation, et à présenter les raisons qui auront présidé à ses choix pédagogiques.

Globalement, le temps dédié à cette préparation est bien utilisé pour organiser les propos de l'exposé.

#### a. L'exposé

Répartition des notes sur 20 obtenues à l'exposé :

- Moyenne : **11,3**
- Médiane : **11,52**
- Les notes vont de **1 à 20** :

- . 8 candidats obtiennent **1**
- . 33 candidats obtiennent **20**

Les candidats exposent leurs réponses au sujet pendant 10 minutes puis sont interrogés par le jury pendant 20 minutes. Les exposés débutent, relativement souvent, en situant l'EPS dans les programmes. Les candidats ont une bonne connaissance des compétences en EPS, des attendus liés à la sécurité des élèves même si des propositions pédagogiques parfois dangereuses sont observées en natation. La contextualisation pédagogique réglementaire est généralement satisfaisante. La problématique est parfois bien intégrée dans la présentation. La compétence visée est souvent citée. Globalement la plupart des candidats font un effort d'organisation personnelle de leurs propos.

Les exposés sont préparés, voire anticipés. Lorsque l'introduction est longue, avec une tendance à beaucoup contextualiser, les séquences présentées sont alors minimales et les situations parfois inadaptées. Trop de candidats perdent du temps avec des préambules trop longs qui ne leur permettent pas d'analyser avec beaucoup de précisions les situations proposées. Certains candidats restent parfois dans une logique de cumul d'activités plus que d'apprentissages ; ils ne font pas alors émerger le caractère progressif des apprentissages. Les conduites typiques des élèves ne sont pas toujours relativement bien identifiées.

Lorsque le candidat ne fait pas d'hypothèses des besoins des élèves, les déclinaisons pédagogiques ne sont pas suffisamment pertinentes. La présentation de situations concrètes est relativement fréquente mais la faisabilité des séances n'est pas toujours satisfaisante. Les candidats qui ont fait l'effort de se centrer sur le sujet proposent des situations en tentant de les analyser au niveau pédagogique et didactique. Les connaissances didactiques se révèlent cependant encore approximatives : critères de réussite, composantes de l'activité, conduites typiques, dispositif, but pour l'élève.

Le jury note également parfois une méconnaissance du développement moteur de l'enfant. Les candidats proposent peu de modalités d'évaluation pour l'enseignant. Le premier objectif de l'EPS (répondre au besoin de mouvement, de développement d'habiletés motrices) est trop rarement perçu comme prioritaire et se retrouve minoré.

Quelques candidats non préparés tentent de répondre au sujet avec du bon sens, sans toujours y parvenir.

L'éducation à la santé et les liens transversaux sont relativement peu abordés spontanément. Ces points restent trop souvent convenus et artificiels. La langue comme outil et objectif d'apprentissage est encore trop rarement envisagée. La dimension « citoyenne » de l'EPS est en revanche plus présente cette année.

La gestion du temps est assez bien maîtrisée par la plupart des candidats. Les candidats ont su, dans l'ensemble, présenter un exposé construit dans le temps imparti. Il est observé qu'en deçà de 7 minutes, les notes attribuées sont majoritairement basses. La gestion du temps peut être un élément pertinent pour évaluer la compétence d'un candidat à s'exprimer, à convaincre dans un temps contraint. La volonté de vouloir présenter un maximum de points, avec un débit très rapide, nuit souvent à la clarté de l'exposé et ne permet pas de mettre en évidence ce qui est essentiel. Attention

au langage familier parfois employé. Les jurys font aussi remonter parfois une posture assise et une gestuelle inadaptée de certains candidats.

*Les meilleurs candidats identifient des éléments pertinents de la situation ou de la progression proposée. Ils n'ont pas de difficultés à expliquer les concepts cités dans leur exposé. Ils précisent et illustrent leur propos. Ils adaptent les contenus d'enseignement, les démarches pédagogiques au champ de l'EPS et au niveau d'enseignement concernés. L'évocation d'outils pédagogiques concrets, adaptés, valorise les propositions. Les capacités d'analyse et le sens critique permettent au candidat de réussir.*

*Leur propos est nuancé et relativisé. Ils prennent en compte notamment les caractéristiques des élèves, les programmes en cours ainsi que le socle commun, dont ils maîtrisent les contenus. Ils assurent une très bonne gestion de leur temps et font preuve d'une expression claire et structurée.*

### **Recommandations et conseils aux candidats**

Le jury attend des candidats qu'ils soient capables de :

- Prendre en compte les éléments de contexte : lire attentivement le sujet pour s'appropriier la problématique ciblée par le sujet.
- Elaborer une introduction, construite autour de la présentation de l'activité concernée par le sujet et de ses composantes.
- La présentation de l'activité en liaison avec les textes EPS et le socle commun doit être brève. la majorité du temps d'exposé doit être consacrée aux situations d'apprentissages.
- Eviter de lire le sujet en guise d'introduction.
- Eviter de lire les notes construites lors du temps de préparation, s'en détacher pour s'adresser véritablement aux membres du jury.
- Situer l'activité proposée dans le champ d'apprentissage des programmes.
- Définir avec exactitude l'APSA, montrer qu'elle est un moyen d'atteindre les compétences des programmes.
- Proposer des situations d'apprentissage en envisageant des hypothèses sur les conduites typiques décrites.
- Ne pas calquer des situations apprises par cœur, ne pas hésiter à prendre appui sur des expériences personnelles.
- Proposer une progression dans la construction d'une séquence (module) ainsi que dans la séance.
- Développer une réflexion sur la mise en œuvre des activités avec une réelle prise en compte de la diversité des élèves.
- Proposer des situations réellement adaptées à l'âge des élèves et leurs compétences motrices.
- Illustrer les propos par des exemples, concrets et plausibles.
- Présenter les hypothèses sur les obstacles possibles rencontrés par les élèves au regard des situations d'apprentissage choisies.
- S'appuyer sur les trames de variance pour montrer sa capacité à faire évoluer les situations (simplifier ou complexifier).
- Illustrer un ou des axes d'éducation à la santé en lien avec le sujet.
- Penser à évoquer la sécurité des élèves.

- Etre capable de se questionner et de remettre en cause les propositions de départ.
- Faire des liens avec d'autres disciplines.
- Ne pas négliger dans ses propositions la part de l'échauffement si nécessaire.
- Penser à la possibilité d'utiliser le tableau à disposition.
- Etre attentif au langage employé (formes verbales, syntaxe), les expressions familières sont à proscrire.
- Conclure en prenant de la distance, en proposant des axes de réflexion sous forme d'élargissements ou de prolongements possibles et en gérant le temps.

## **b. L'entretien avec le jury**

Répartition des notes sur 20 obtenues à l'entretien :

- Moyenne : **11,86**
- Médiane : **12,13**
- Les notes vont de **1 à 20** :
  - . **8** candidats obtiennent **1**
  - . **35** candidats obtiennent **20**

L'entretien permet d'évaluer l'aptitude du candidat :

- A communiquer, à cerner les questions posées et à analyser des situations, à réagir.
- A construire des réponses argumentées pour expliquer et justifier ses choix pédagogiques et didactiques.
- A maîtriser des concepts présents ou sous-tendus dans l'exposé, à maîtriser des connaissances liées à la discipline.
- A mobiliser ses connaissances pour concevoir et organiser un enseignement s'inscrivant dans les programmes de l'école primaire.
- A prendre en compte des liens avec les autres disciplines et le développement de l'enfant.

Il est également attendu que le candidat puisse prendre appui sur ses pratiques personnelles, d'animations, d'encadrement dans le cadre d'un enseignement à l'école.

Le questionnement balaie les trois champs retenus par l'arrêté du 19 avril 2013 : la réponse au sujet, la connaissance de la place de l'EPS dans l'éducation à la santé, puis l'élargissement du questionnement aux pratiques sportives personnelles du candidat ou encore au type d'activités sportives qu'il peut encadrer ou animer.

Le jury tient particulièrement compte de la capacité du candidat à faire évoluer ses réponses en fonction du questionnement. L'entretien débute ainsi en prenant appui sur les propos du candidat pour lui permettre de préciser les notions abordées. Cela se concrétise notamment par l'illustration de situations, de consignes. Les premières questions peuvent par exemple porter sur l'organisation, le choix des contenus d'enseignement avec les hypothèses d'obstacles, la structuration des tâches, des séances, du cycle d'activités, des éléments relatifs à la sécurité des élèves, à l'organisation des groupes, à la présentation des tâches, à la mise en activité des élèves.

Aucune question posée par le jury n'est malveillante, le jury cherche à obtenir des précisions. La bienveillance du jury a pour objectif de permettre au candidat de s'exprimer pleinement. Le jury n'attend pas de « bonnes » réponses mais la manifestation d'une capacité à penser la solution d'un problème professionnel, de manière cohérente et argumentée. Il n'est pas attendu des candidats qu'ils soient spécialistes des APSA, mais ils doivent pouvoir utiliser leurs connaissances, même partielles, pour proposer des réponses cohérentes et réalistes dans le cadre de l'enseignement de l'EPS dans le premier degré. La connaissance des objectifs en maternelle et des champs d'apprentissages aux cycles 2 et 3 permettent de donner du sens aux enseignements en EPS. Le jury n'attend pas une utilisation de termes spécifiques liés à la didactique de l'EPS mais s'intéresse plutôt à ce que le candidat soit capable d'explicitier ce qu'il associe aux mots utilisés ; il en est ainsi, par exemple, pour la séquence, le module. La notion de tâche comprenant des buts précis, des critères de réussite et éventuellement des manières de faire attendues constitue également une connaissance utile.

Les candidats doivent être en mesure de situer leurs propositions au sein d'un cycle d'activités suffisamment long (au moins une dizaine de séances) pour envisager des apprentissages structurés. Ils doivent identifier clairement les différentes phases du cycle d'activités : phase de découverte (entrée dans l'activité), situation de référence, phase d'entraînement ou de structuration, phase de bilan, de réinvestissement. L'illustration des propos par des schémas peut se révéler un véritable appui lors de l'exposé.

L'argumentation est un élément important dans la constitution de la note. Un candidat proposant seulement la mise en activité des élèves par un aménagement du milieu ou des règles de jeu ne peut espérer obtenir une très bonne note. Tout d'abord il importe de bien identifier les élèves auxquels on s'adresse. La prise en compte de leur niveau de développement aux plans cognitifs, moteur, relationnel et affectif et des modes d'apprentissages à privilégier revêt une grande importance pour faire des propositions réalistes de mise en œuvre.

Les candidats peinent quelquefois à mobiliser leurs connaissances et les procédures pédagogiques. Les candidats comprennent les questions mais ne perçoivent pas toujours les enjeux d'apprentissage. Le questionnement vise à évaluer les connaissances des candidats en termes de construction des apprentissages en EPS. La connaissance des programmes de l'école, du socle commun, peut être un point d'appui pour l'argumentation. Un grand nombre de candidats est en capacité de réagir positivement et d'avoir un regard critique sur les propositions faites.

L'évocation de la pratique personnelle permet à certains candidats de développer une argumentation adaptée à l'enseignement. Le questionnement du jury repose sur l'ensemble des pratiques physiques constituant le vécu corporel du candidat. Il peut s'agir de pratiques qu'il a connues lorsqu'il était élève ou étudiant, de ses pratiques actuelles ou de celles qu'il encadre. Il ne s'agit pas de montrer que l'on est un sportif accompli, mais bien de faire appel à l'analyse de ses expériences positives ou négatives dans le domaine des pratiques physiques afin d'en retirer des éléments de réflexion, d'analyse et d'action pour son enseignement. Les candidats ont bien anticipé le questionnement sur ce thème mais beaucoup arrivent avec des réponses préparées, récitées. Le jury apprécie les analyses authentiques, reposant sur des pratiques vécues plutôt que des propositions factices ou artificielles. Les expériences d'encadrement d'enfants se révèlent, plutôt rares, très souvent bénéfiques pour envisager des transpositions pour l'enseignement.

*Les meilleurs candidats font preuve d'esprit d'analyse et de synthèse, de prise de distance afin de mettre en évidence les aspects fondamentaux de leur démonstration. Ils montrent des connaissances, en particulier lorsqu'elles sont utiles à la démonstration engagée : connaissances relatives à l'EPS à l'école (contenus, programmes, organisation, cycles...), au domaine d'activité retenu et au développement de l'enfant. Ils effectuent des choix pertinents en lien avec leur problématique afin d'éviter l'énumération de contenus. Ils développent plus précisément les aspects spécifiques (activité) et disciplinaires (EPS) et ne se contentent pas d'énoncer quelques vérités générales. Enfin, ils se positionnent clairement quant au rôle de l'enseignant qui ne peut être limité à la mise en place de situations pédagogiques. Ils montrent qu'ils ont compris la complexité de la tâche de l'enseignant, tant dans la conception de l'enseignement : constats, hypothèses formulées à partir d'un obstacle didactique ou pédagogique rencontré, que dans l'acte d'enseigner : le maître est actif et disponible pour réguler la séance, il dispose de solutions pour simplifier ou complexifier ce qu'il a proposé. Les candidats produisant une prestation de qualité ne limitent pas les apprentissages à la dimension motrice ; ils abordent aussi les apprentissages en termes de connaissances, de méthodologie et en termes d'attitudes, au service de l'acquisition d'une compétence. L'attribution de rôles à chacun des élèves est un élément important permettant le développement de compétences qui doit être précisé dans les propositions de situations. Ces candidats précisent la manière d'organiser les temps de travail en classe, en amont et en aval de la séance d'EPS, nécessaires pour stabiliser les apprentissages et faire acquérir des connaissances et des compétences dans les autres disciplines. Les excellents candidats proposent des dispositifs différenciés, accessibles à tous les élèves, quels que soient leurs besoins éducatifs.*

## **Recommandations et conseils aux candidats**

Afin de parfaire les analyses menées, on ne peut qu'encourager les candidats à bien s'approprier ce qu'est :

- Un module (une séquence) d'apprentissage et la logique de la progression envisagée
- Un dispositif précis (critères de réussite, de réalisation, ...)
- Une variable didactique
- Des conduites typiques

Le jury attend d'un candidat qu'il soit capable :

- De montrer au jury qu'il dispose de connaissances didactiques et pédagogiques, même encore peu développées, à approfondir les connaissances didactiques.
- D'argumenter et de justifier ses réponses.
- De centrer son propos sur la logique qui préside à la construction de la progression présentée, sur la pertinence des choix dans les situations retenues.
- De montrer sa capacité de réflexion qui peut conduire à concevoir ou affiner des situations d'apprentissage, de faire preuve d'autocritique envers ses propositions, d'être imaginatif et réactif, à défaut d'avoir des repères.
- De maîtriser les concepts employés.
- De montrer sa connaissance du développement de l'enfant, en particulier dans ses actions motrices.

- D'approfondir la contribution de l'EPS à l'éducation à la santé et à la sécurité.
- De développer différentes modalités et contenus d'enseignement qui permettent de lier l'EPS aux autres disciplines scolaires dans le cadre de la polyvalence.
- De savoir dépasser sa seule expérience pour analyser, avec raison, les situations auxquelles il a été confronté.
- De montrer des qualités d'expression et de communication : nuancer le propos, éviter un ton monocorde, être attentif aux questions posées.

## DEUXIEME PARTIE : CONNAISSANCE DU SYSTEME EDUCATIF FRANÇAIS

Références :

*JORF n°0099 du 27 avril 2013*

**ARRETE**

*Arrêté du 19 avril 2013 fixant les modalités d'organisation du concours externe, du concours externe spécial, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles*

**NOR: MENH1310119A**

### Epreuve sur la Connaissance du système éducatif français :

#### 1. Nature de l'épreuve :

*« La deuxième partie de l'épreuve vise à apprécier les connaissances du candidat sur le système éducatif français, et plus particulièrement sur l'école primaire (organisation, valeurs, objectifs, histoire et enjeux contemporains), sa capacité à se situer comme futur agent du service public (éthique, sens des responsabilités, engagement professionnel) ainsi que sa capacité à se situer comme futur professeur des écoles dans la communauté éducative. »*

*« Deuxième partie : elle consiste en un exposé du candidat (quinze minutes) à partir d'un dossier de cinq pages maximum fourni par le jury et portant sur une situation professionnelle inscrite dans le fonctionnement de l'école primaire, suivi d'un entretien avec le jury (trente minutes).*

*L'exposé du candidat présente une analyse de cette situation et des questions qu'elle pose, en lui permettant d'attester de compétences professionnelles en cours d'acquisition d'un professeur des écoles.*

*L'entretien permet également d'évaluer la capacité du candidat à prendre en compte les acquis et les besoins des élèves, en fonction des contextes des cycles de l'école maternelle et de l'école élémentaire, et à se représenter de façon réfléchie la diversité des conditions d'exercice du métier, ainsi que son contexte dans ses différentes dimensions (classe, équipe éducative, école, institution scolaire, société), et les valeurs qui le portent dont celles de la République. »*

Cette épreuve sur la connaissance du système éducatif est notée sur 60. Vingt points servent à évaluer l'exposé, qui dure quinze minutes, et quarante points servent à évaluer l'entretien avec le jury, qui dure trente minutes.

La note attribuée à l'épreuve 2 du concours du CRPE est la somme de la partie *EPS* et de la partie *Connaissance du système éducatif français*.

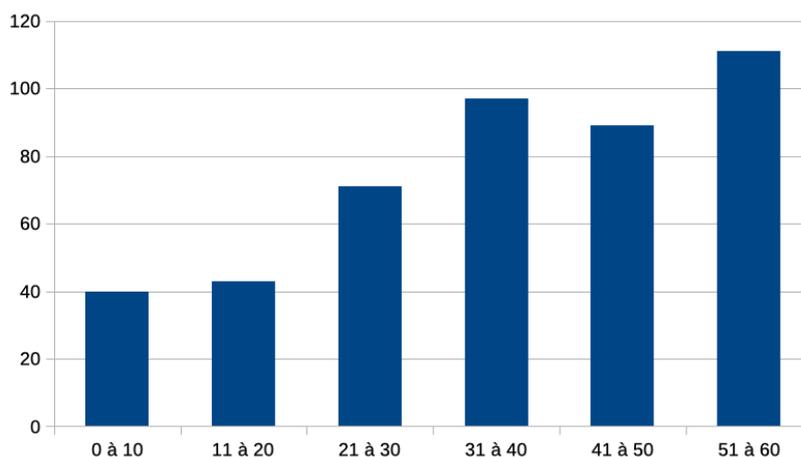
## 2. Présentation des résultats :

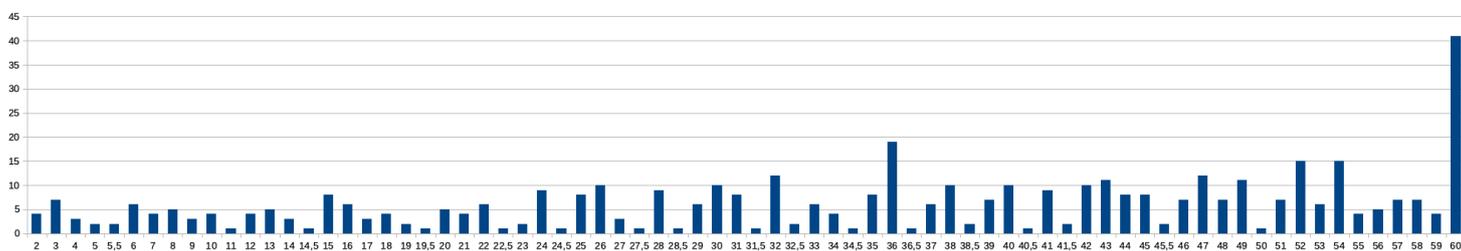
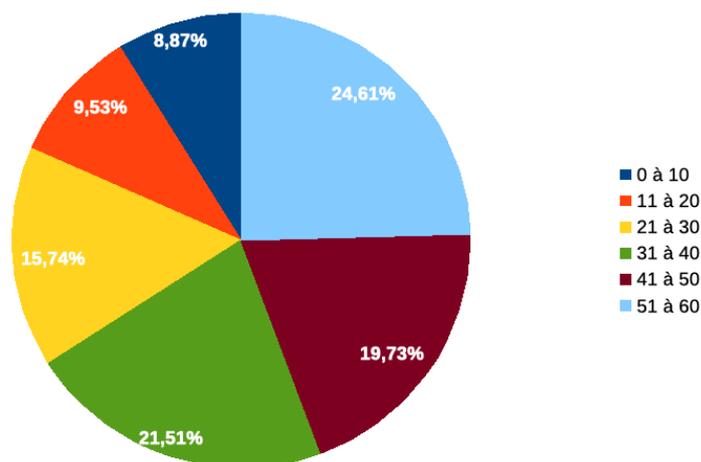
L'amplitude des notes est importante puisqu'elle couvre cette année presque toute l'échelle des notes, soit de 2 à 60 sur soixante, pour 463 candidats admissibles et 451 candidats qui se sont présentés devant les commissions. La note 2/60 a été attribuée quatre fois et la note 60/60 a été attribuée quarante-et-une fois (8,85%). Les notes de 51/60 à 60/60 représentent 24,61 % du total des notes attribuées, ce qui représente presque un quart du total des notes. Le jury note cette année une nette progression dans les notes hautes attribuées et une préparation sérieuse des candidats. Les très bons candidats se sont nettement démarqués des autres candidats.

### • Répartition des notes :

Répartition des notes SE par tranche de 10						
notes	0 à 10	11 à 20	21 à 30	31 à 40	41 à 50	51 à 60
nombre	40	43	71	97	89	111
%	8,87%	9,53%	15,74%	21,51%	19,73%	24,61%

Répartition des notes / 60 : Epreuve Système éducatif





Moyenne générale de l'épreuve : **36,53/60**

Médiane = 38

Moyenne épreuve système éducatif	Moyenne de l'exposé	Moyenne de l'entretien
36, 53 sur 60	11, 88 / 20	24, 64 / 40

• **Aperçu sur les thématiques proposées :**

Il n'est pas possible de présenter ci-dessous toutes les thématiques et domaines du système éducatif français proposés lors de cette session et il a été noté cette année une grande hétérogénéité des candidats. Toutefois, au regard d'une première analyse, il en ressort que :

- Les trois problématiques sur lesquelles les candidats se sont le mieux préparés ont porté cette année sur la communication avec les familles, la sécurité des élèves et l'école inclusive.

- Les trois problématiques, en revanche, qui ont vu cette année les candidats le plus en difficulté ont porté sur la place des parents à l'école, le handicap à l'école, la scolarisation des élèves allophones.

Cette répartition des intitulés des thématiques réussies et échouées peut interroger quand on les place en regard l'une de l'autre. Une hypothèse serait peut-être que la posture de l'enseignant est bien intégrée et comprise théoriquement mais que la place concrète des parents à l'école doit avancer encore. De même, si l'école inclusive est bien comprise théoriquement au regard des lois et des attentes officielles, on voit que la prise en charge concrète des élèves à besoins éducatifs particuliers doit se poursuivre. On peut donc s'interroger sur la dichotomie entre la compréhension intellectuelle des problématiques ci-dessus et leur opérationnalité concrète dans la classe mais on voit clairement ceux qui ont bien préparé l'épreuve sur des thématiques proches et ceux qui sont passés outre. On peut enfin supposer que ce versant concret fera partie de la posture professionnelle qui se construira en classe dès l'année prochaine pour ceux qui auront été reçus.

Le jury attire l'attention des candidats sur ces dernières problématiques qui font partie des domaines importants de la vie de l'enseignant au quotidien et de l'évolution du système éducatif actuel.

### 3. Descriptif de l'épreuve :

Trente-quatre sujets ont été élaborés et dix-sept ont été tirés au sort. Un même sujet a servi aux trois premiers candidats ayant préparé l'épreuve le matin et un second sujet a servi aux deux derniers candidats de la journée. Un même sujet n'a pas été soumis deux fois lors de la session d'admissibilité. Les sujets ont été sélectionnés de manière qu'ils puissent couvrir les champs de réflexion du système éducatif de façon large et compte tenu des problématiques rencontrées par des enseignants dans les écoles, ainsi que de l'actualité du système éducatif. Les valeurs de la République et leurs enjeux sont interrogés systématiquement, puisqu'ils entrent dans les attendus du métier d'enseignant du premier degré du service public, de sa posture et de ses relations avec les partenaires de l'école.

Un dossier de cinq pages, plus la page de présentation du sujet, est proposé au candidat. Trois questions sont posées pour l'aider à cerner les enjeux actuels du domaine proposé à la réflexion. Les questions posées ont été volontairement présentées dans un ordre différent de la logique afin d'inviter le candidat à proposer un plan personnel, remarque qui est faite maintenant depuis plusieurs sessions dans les précédents rapports de jury. Le jury s'étonne donc toujours des candidats qui suivent l'ordre des questions puisqu'il n'invite pas à rendre compte avec cohérence de la problématique du dossier.

#### a. L'exposé :

Les remarques qui suivent ont pour objectif d'attirer l'attention des candidats sur les points qui peuvent leur permettre de mieux réussir l'épreuve.

Un exposé organisé et structuré de façon cohérente par le candidat, autour d'une problématique clairement formulée, permet de répondre aux attentes de l'épreuve. Cet exposé doit organiser la pensée du candidat clairement de façon structurée et en faire ressortir les principales étapes. Le rappel des différentes parties du plan lors de la présentation orale est bienvenu. Il convient de conclure cet exposé.

Ce plan, clairement annoncé et suivi, facilite la compréhension du propos du candidat. Si certains candidats proposent un plan personnel, la réponse aux enjeux de la problématique et des questions doit être avancée, ces dernières ayant été proposées pour faciliter la réflexion dans le temps imparti à la préparation de l'épreuve.

La bonne gestion du temps permet au candidat de présenter un exposé qui entre dans la durée de l'épreuve (quinze minutes).

Il est à noter que, globalement, les candidats se sont bien préparés à l'épreuve.

## CONSEILS ET RECOMMANDATIONS AUX CANDIDATS :

Les meilleures prestations sont celles qui permettent :

- La vérification de la compréhension de l'enjeu du dossier par le candidat, de la problématique et des différents documents qui le composent. Le jury est attentif à la capacité de synthétiser un dossier, à en avoir compris l'essentiel, à en faire ressortir la problématique et à y répondre. Il attend que les documents soient présentés brièvement sans entrer dans des exposés détaillés sur les documents, qui font perdre du temps et pénalisent le développement de l'exposé ensuite.
- De synthétiser les documents du dossier, sans en rester à un simple descriptif, de les mettre en regard voire en confrontation et de se soucier de la nature des documents et de leur origine. Dans le développement de l'exposé, il convient de se référer aux documents pour appuyer son analyse de la problématique du dossier, pour faire des liens entre les documents. Le jury attire l'attention sur la maladresse consistant à lire son exposé. Une bonne gestion du temps est impérative.
- D'apprécier la pertinence du plan proposé et le contenu de l'exposé du candidat, qui font partie des critères que le jury prend en compte autant que la forme du discours. L'analyse des documents est attendue car ce sont des compétences de lecture qui la sous-tendent.
- De montrer que le candidat utilise une langue orale, simple et efficace, qui permet de se faire comprendre par tous. L'emploi d'expressions relâchées ou grossières (« ouais », « Oh putain (sic) ! », « super important », « et pis », « eh ben »), ou de concordance des temps erronée dans le système hypothétique (« Si j'aurai... », « s'ils parleraient... ») ainsi que la conjugaison de certains verbes (toujours et toujours le verbe *acquérir* au participe passé ou au présent de l'indicatif) ne peuvent clairement pas convenir à une épreuve de concours de recrutement de futurs enseignants, cadres A de la fonction publique.

### b. L'entretien avec le jury :

La bienveillance du jury reste une donnée première et une volonté affichée qui permet de favoriser les échanges entre questions et réponses. Les candidats sont accompagnés pour formuler des réponses sensées aux questions posées.

Lors des échanges avec le jury, des précisions et un développement des réponses sont souvent demandés afin que le candidat approfondisse, nuance sa pensée, revienne sur ses premières représentations ou donne des exemples pour l'illustrer. Un candidat qui reste silencieux, attaché à ses erreurs ou à ses représentations initiales inadaptées (alors que les questions posées ont pour objectif de l'aider à porter un autre regard sur les propos tenus, à prendre de la distance) ne va pas faciliter l'appréciation positive de la prestation. Souvent, le jury invite alors le candidat à catégoriser, à passer à un niveau supérieur d'analyse pour donner du relief à sa pensée et à sortir des idées toutes faites sur la problématique donnée.

La compréhension par le candidat que les questions posées vont lui permettre de faire valoir ses connaissances et ses capacités de réflexion, de distanciation, d'esprit critique et de montrer son adaptation à l'invitation du jury, ne peut qu'aller en sa faveur. Une posture invitant à un dialogue ouvert est conseillée.

Le dynamisme des candidats est attendu autant dans l'exposé que dans l'entretien, afin de défendre ses idées et de prendre position, dans un échange rythmé. Une certaine tenue est aussi attendue dans la posture à un concours de recrutement. L'échappatoire systématique, par un verbiage et une logorrhée, ne peut valoriser une prestation orale qui repose sur une posture d'évitement. En revanche, les capacités à argumenter, à justifier et à illustrer ses propos montrent une pensée autonome bienvenue pour un futur enseignant.

Le questionnement des jurés part généralement d'un point de l'exposé, pour amener le candidat à approfondir sa réflexion et à balayer ainsi les champs de la thématique du sujet. L'objectif est de mieux cerner ce que le candidat énonce et de voir ce qu'il y a derrière le simple discours ou l'exposé descriptif qui liste des actions. La conviction et l'authenticité font partie des points observés. La commission accompagne aussi le candidat dans sa prise de recul pour faire ressortir la complexité de certaines problématiques qu'il avance. Une pensée qui prend forme en direct, accompagnée par le jury sous le signe d'une véritable maïeutique, favorise un échange authentique au bénéfice du candidat.

Le mutisme dessert le candidat qui se présente à un oral de concours recrutant de futurs enseignants, dont on attend qu'ils soient capables de s'exprimer devant un public d'élèves ou d'adultes, de différents partenaires. En effet, il sera attendu et conseillé, dans la posture professionnelle future du candidat, d'être capable d'expliquer et de communiquer des informations qui relèvent de son champ d'actions quotidien et qui se destinent autant à des parents qu'à des collectivités. Enfin, sur certaines thématiques, le jury attend que les candidats se positionnent face à telle ou telle problématique et adoptent une posture d'adulte responsable dans la gestion des élèves qui lui seraient confiés.

En somme, avec le niveau de recrutement situé désormais à celui du Master 1, des conseils de simplicité et de respect ne peuvent que servir le candidat. S'exprimer en se détachant de ses notes, pour s'engager dans une communication visuelle, compte aussi favorablement dans l'appréciation.

Enfin, le jury souhaite rappeler qu'une culture générale minimale à ce niveau et des connaissances sur le système éducatif français, qu'une préparation sérieuse permet d'acquérir, sont attendues. Ainsi, les repères historiques lacunaires, qui limitent la prise de distance et la compréhension de la continuité

ou de la rupture des événements, empêchent d'aller à l'essentiel et de donner du sens au dossier et aux propos tenus. Les rites, les symboles de la République, ses valeurs et principes doivent être connus ainsi que la hiérarchie directe du système éducatif.

Le jury a apprécié la réflexion approfondie de certains candidats qu'il a accompagnée ainsi que la connaissance du référentiel des compétences attendues du professeur des écoles. Il a aussi noté dans l'ensemble un bon positionnement des candidats, futurs enseignants, sur les valeurs de la République.

### CONSEILS ET RECOMMANDATIONS AUX CANDIDATS :

Les meilleures prestations sont celles qui permettent :

- de répondre au sujet et d'aller à l'essentiel, sans passer par des détours inutiles ni circonlocutions ;
- de donner du sens aux documents proposés, de les mettre en lien, les rapprocher ou les opposer, de s'y référer et de les mettre en perspective ;
- d'être capable de discernement et de distanciation par rapport au dossier proposé pour le questionner ;
- de synthétiser le dossier autour d'une problématique et d'être capable de la resituer dans une compréhension personnelle du système éducatif ;
- de s'exprimer de façon claire, avec simplicité, dans un langage correct et avec des phrases complètes ;
- de manifester un minimum de bon sens quand la réponse à une question posée n'est pas connue *a priori*. Le jury accompagne alors le candidat dans sa réflexion et apprécie les candidats qui réfléchissent par eux-mêmes ;
- d'être capable de transférer des connaissances personnelles et de les réinvestir à bon escient lors de l'entretien, comme d'illustrer le propos par des réponses qui soient opérationnelles et sensées ;
- de s'autoriser à évoluer dans ses représentations initiales ;
- de connaître la hiérarchie de l'éducation nationale ;
- d'adopter une pensée rigoureuse dans les réponses aux questions posées par le jury. La structuration d'une réponse et une pensée méthodique sont appréciées ;
- d'éviter une posture relâchée, désinvolte ou manquant d'énergie quand on se destine à l'enseignement et comme futur représentant de l'état, et de savoir aussi adapter son débit de parole pour rester compréhensible ;
- de connaître les différents types de conseils à l'école, les parcours des élèves, les documents qui synthétisent les acquis de GS, d'éviter la confusion entre rased et pôle ressources ;
- d'éviter la confusion entre enseignant référent et enseignant de classe.

Enfin, les connaissances sur le système éducatif ont été cette année inégales : soit très bonnes soit très lacunaires.